



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

**31 décembre 2012**

## SOMMAIRE

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	3
RAPPORT DE GESTION .....	5
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS .....	11
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	14
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES .....	58
ETATS FINANCIERS STATUTAIRES.....	61
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	96



# **ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 décembre 2012**

### Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontés. Le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier ne contient pas toutes les informations visées par le code de commerce. Celles-ci seront incluses dans le rapport de gestion qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires.



Le 05 avril 2013  
Le Président du Conseil d'Administration  
Dominique Thomann



# RAPPORT DE GESTION

**31 décembre 2012**

**GROUPE DIAC - ACTIVITE COMMERCIALE (A FIN DECEMBRE 2012)****Les immatriculations**

Le marché automobile toutes marques est en baisse de -13,3% par rapport à fin décembre 2011, avec 2,283 millions de véhicules vendus.

Dans ce contexte, Renault atteint un volume de 466 810 immatriculations, pour une part de marché VP+VU en recul de 2,07 points à 20,4%.

Sur le marché Grand Public (y compris PGR), Renault immatricule 182 438 véhicules, en baisse de 32,4% par rapport à décembre 2011. En parallèle, les immatriculations Entreprise ont reculé de 10,0% pour atteindre 240 719 véhicules.

78 772 véhicules Nissan ont été immatriculés depuis le début de l'année, en baisse de 3,2% par rapport à l'année dernière. La part de marché de la marque progresse de 0,4pt à 3,5%.

Les ventes de Dacia représentent 84 524 immatriculations, en baisse de 10,3% et 3,7% de part de marché contre 3,6% en décembre 2011.

**L'activité du Groupe Diac**

Le Groupe Diac a réalisé 305 941 nouveaux dossiers, contre 338 068 en 2011 (hors dossiers Cogéra). La performance commerciale du Groupe Diac s'améliore par rapport à 2011, la pénétration VN toutes marques s'établissant à 36,9% (contre 34,5% à fin décembre 2011).

L'évolution défavorable des taux de refinancement a entraîné une révision de tarification à la hausse en décembre 2011 visant à améliorer le niveau de nos marges, tout en poursuivant la stratégie de promotion des services.

Dans ce contexte, la marge acquise complète s'établit à 264,4Meur en baisse de 25,4Meur. Cette évolution est la conséquence de la baisse des dossiers financés mais compensée partiellement par la très bonne performance des services associés aux financements.

**▪ En VN Renault,**

Les volumes financés s'inscrivent à 185 507 dossiers, en baisse de -15,8% par rapport à 2011. Le taux de pénétration sur immatriculations Renault s'établit à 39,7%, supérieur de +2,6 points par rapport à décembre 2011.

**DIAC (92 199 dossiers contre 117 407 en décembre 2011)**

La performance de Diac s'inscrit en baisse par rapport à l'an passé. Pour rappel, le marché du Particulier au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 a été fortement soutenu par la livraison des dossiers de fin de prime à la casse.

**DIAC LOCATION (93 308 dossiers contre 102 799 en décembre 2011)**

Malgré une amélioration de la performance de l'activité entreprise (le taux d'intervention passe de 38,4% à 38,8%), l'activité a souffert principalement sur les segments loueurs (-3 521 dossiers), DL Clients (-4 881 dossiers) et Overlease (-1 646 dossiers) compensée partiellement par les autres segments.

- **En VN + VO Nissan**, les financements sont également en net développement avec 21 824 dossiers réglés qui s'explique principalement par la hausse de la pénétration VN du Groupe DIAC (25,9% en 2012 contre 20,0% en 2011).
- **L'activité VO Renault** est stable en nombre de dossiers à 72 987 (soit +142 dossiers VO Renault en 2012).
- Malgré une amélioration de la performance **Dacia** (+1,4 pts pour un taux d'intervention de 31,7%), le nombre de dossiers réglés en 2012 est en très légère baisse à 29 660 (-1,4%).

Les montants financés s'élèvent à 3,7Geur contre 3,9Geur en 2011 (soit -7,2%).

Les encours productifs moyens clientèle (hors affacturage) s'établissent à fin décembre 2012 à 6,0 Geur (en progression de 1,4% par rapport à décembre 2011).

Les financements aux réseaux (COGERA) affichent un encours productif moyen de 2,15 Geur (hors affacturage), en baisse de 3,35% par rapport à décembre 2011.

L'année 2012 est marquée par une chute importante du niveau de facturations réseau sur l'ensemble des marques. L'impact à la baisse des encours est néanmoins atténué par les regains d'activité connues au début de l'été et sur la fin d'année tous deux liés à l'impulsion de facturations VN sur les concessions Renault.

- Les facturations en volume VN Renault (dont RGG) chutent de -24,8%. La baisse de l'encours moyen qui en résulte est contrebalancée par un montant moyen unitaire en hausse (+1100 euros) et par des durées moyennes de règlements qui s'allongent (+6 jours à 50 jours).
- Les facturations DACIA (dont RRG) diminuent de -9,6% néanmoins l'encours moyen évolue en tendance inverse avec une progression de +1,9%. La DMR se rallonge en effet de 4,5 jours à 37,5 jours.
- Les facturations Nissan sont en diminution de -14% mais elles bénéficient d'une valeur moyenne financée favorable (+707 euros). L'encours varie ainsi à la hausse de 13,5% compte tenu d'une DMR qui s'allonge de 11 jours pour s'établir à 63 jours.
- La baisse de l'encours moyen de l'activité VO (-15,7%) se retrouve essentiellement sur les concessions Renault. Sur ces dernières le niveau de facturation chute de -14,2% avec un montant moyen financé en recul de 1000 euros.
- Malgré des montants financés moindre, l'activité pièces de rechanges des concessions progresse de 4,9% avec un encours de 292 Meur. Elle bénéficie de règlements en léger recul avec une DMR prenant 6 jours sur la période.

#### ▪ **Concernant l'assurance :**

Le portefeuille global des assurances emprunteurs progresse de 1,1% passant 697 000 à 705 000 dossiers en parc à fin décembre 2012.

Le TGA Renault/Dacia est en forte augmentation entre 2011 et 2012 (passant de 150,8% à 167,0%). Ceci reflète la poursuite de la politique marketing de développement des services, illustrée depuis 2010 par le lancement d'offres avec plusieurs assurances packagées. Cette performance ne suffit pas à compenser la baisse des volumes (adhésions -6,0%).

Sur Nissan, le nombre d'adhésions est en amélioration de +12,9% avec 21 000 adhésions au 31 décembre 2012 avec une légère augmentation du TGA (passant de 123,4% à 124,9%).

### GROUPE DIAC – PRESENTATION FINANCIERE (A FIN DECEMBRE 2012)

Le résultat avant impôts du Groupe Diac s'établit à fin décembre 2012 à 190,2Meur, en baisse de -51,8Meur par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par :

▪ **Une marge brute hors services en baisse de -7,0Meur :**

La marge brute financière diminue de -8,2Meur sur les activités de financement à la clientèle et réseau, conséquence de la baisse des taux de production du portefeuille (effet taux de -10,1Meur) mais compensée en partie par l'augmentation de l'encours productif moyen de 50,7Meur (effet encours de +2,0Meur).

Les autres produits de la marge brute hors services augmentent de +2,6Meur et concernent essentiellement les frais de remises en état de Diac Location.

La valorisation à la juste valeur des titres participatifs émis par Diac génère cette année une charge de -0,4Meur, soit un effet défavorable de 2,0Meur par rapport à fin décembre 2011.

▪ **Une amélioration de +10,3Meur de la marge sur services :**

Essentiellement :

- les participations bénéficiaires (DIPE, Perte Financière, Garantie Présence et Assistance) s'établissent à 31,1 Meur, soit +4,3Meur par rapport à décembre 2011.
- les commissions DIPE s'établissent à 17,4Meur, en recul de -4,3Meur.
- les commissions sur Pertes Financières s'établissent à 14,3Meur en recul de -4,4Meur suite à un changement de taux de commission.
- le résultat entretien est en amélioration de +13,5Meur essentiellement grâce à la baisse des sinistres (qualité des véhicules).

▪ **Les autres produits et charges bancaires en baisse de -9,5Meur :**

Essentiellement :

- un écart défavorable de -4,4Meur sur les primes de segments à recevoir du constructeur,
- un écart défavorable de -2,6Meur sur la provision de moins value de cession latente des contrats à résiliation anticipée,
- l'actualisation de la provision pour couvrir le risque de défaillance du réseau sur ses engagements de reprise ayant un effet défavorable de -3,1Meur du fait de l'entrée du périmètre alerte/pré-alerte de concessionnaires.

▪ **Des coûts de distribution en évolution défavorable de -14,7Meur :**

Essentiellement :

- la rétrocession au constructeur du surplus de marge instantanée réalisé sur l'activité entreprise générant une charge de -2,0Meur cette année, en évolution défavorable de -4,9Meur par rapport à fin décembre 2011.
- l'évolution de l'activité commerciale et du portefeuille justifiant un surcoût de -9,5Meur.

▪ **Un coût du risque en évolution défavorable de -26,9Meur**

- Dont Diac -2,6Meur :

La dégradation de l'environnement économique en 2012 a entraîné une légère augmentation des entrées en contentieux qui s'établissent à 77,51Meur, soit 2,06% de l'encours productif moyen. La dégradation du marché VO a été compensée par un très bon niveau de recouvrement sur le stock et nous enregistrons ainsi une espérance de récupération de 55% à fin 2012 en écart favorable de 1% par rapport à fin 2011.

La charge de coût du risque de l'activité « Facility Management » (encours en déchéance du terme de l'activité carte RDP / Personnalités laissés en gestion chez Cofinoga) présente un écart défavorable de -3Meur. Le taux de couverture des encours s'établit à 60%.

Enfin le coût du risque de la SEP Novafi est en écart favorable de 1,3Meur conséquence de la politique d'acceptation menée depuis un peu plus d'un an.



- Dont Diac Location - 5,9Meur

Le coût du risque Diac Location à -8,65Meur s'est dégradé par rapport à celui comptabilisé pour l'année 2011 (-2,79Meur). Sur l'activité clientèle, l'évolution est en écart défavorable de -4,7Meur en raison d'une part de l'augmentation des mutations au contentieux (+32% en montant) due à des défaillances soutenues sur le segment de flottes de moyenne importance. D'autre part, l'espérance de récupération (75,91% à fin décembre 2012) a diminué de 7,1 points par rapport à décembre 2011 liée à la moindre performance du marché VO.

Au niveau des comptes acheteurs, l'évolution est également défavorable (-1,1Meur) avec une masse à provisionner maîtrisée concernant les concessionnaires sur l'année 2012.

- Dont Cogéra - 18,5Meur

Le coût du risque Cogéra qui présente une charge de -8,7Meur s'est fortement dégradé par rapport à celui comptabilisé pour l'année 2011 (+9,8Meur). Cette évolution s'explique principalement par :

- Le provisionnement des encours douteux présente une évolution défavorable de -42,6Meur en raison de l'augmentation des encours à provisionner (+63,7Meur) contre une diminution de 85,4Meur à fin décembre 2011. Sur 2012, il a été comptabilisé les passages de 2 groupes en douteux et d'un groupe en compromis.

- Une diminution du provisionnement des encours sous surveillance : effet favorable de 4,3Meur par la sortie de 2 groupes de cette catégorie.

- Une diminution du provisionnement technique en écart favorable de 14,6Meur (diminution des encours et révision à la baisse du taux de couverture).

- Une diminution du provisionnement collectif des encours Sain en écart favorable de 3,7Meur. L'assiette de provisionnement (encours moyen 12 mois) est en hausse de 44Meur contre 225Meur en 2011.

Les derniers résultats d'exploitation traduisent un fort fléchissement sur les affaires Renault avec une rentabilité négative (-0,83% du CA à fin novembre 2012).

A contrario, la bonne performance commerciale de Nissan sur un marché en baisse est confirmée avec un résultat positif de 1,15% à fin octobre 2012.

▪ **Des frais de fonctionnement en évolution défavorable de -3,5Meur liée essentiellement à :**

- Un complément de provision pour risque fiscal pour Diac Location génère un effet défavorable de -8,8Meur,
- La baisse des refacturations informatiques (effet favorable de +1,4Meur)
- La régularisation de la CVAE de 2011 du groupe DIAC génère sur 2012 un effet favorable de +3,6Meur.

Les effectifs (y compris RGM) s'inscrivent à 1 248 CDI/CDD contre 1 239 à fin décembre 2011.

## DIAC S.A – L'ACTIVITE COMMERCIALE

Diac SA a financé sur l'exercice 206 600 dossiers (hors IL et VC Nissan). Les montants financés s'inscrivent à 2,2Geur, en baisse de 8,7% par rapport à l'an passé. L'encours moyen productif atteint 3,8 Geur, en stabilité par rapport à l'exercice précédent.

## DIAC S.A – LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat avant impôts de Diac s'établit en 2012 à 70,8Meur en baisse de -26,4Meur par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par :

- ✓ La marge brute hors services, en baisse de -1,1Meur. Le principal impact est lié à la valorisation à la juste

valeur des titres participatifs qui se traduit par une charge de -0,4Meur en 2012 contre un produit de +1,6Meur à fin décembre 2011.

- ✓ Une baisse de la marge sur services de -6,0Meur :
  - Les participations bénéficiaires (DIPE, Perte Financière, Garantie Présence et Assistance) s'établissent à 24,0Meur, soit +3,0Meur par rapport à décembre 2011.
  - Les commissions DIPE s'établissent à 17,4Meur, en recul de -4,3Meur.
  - Les commissions sur Pertes Financières s'établissent à 14,3Meur en recul de -4,4Meur suite à un changement de taux de commission.
- ✓ Les autres produits et charges bancaires s'affichent en évolution défavorable de -2,4Meur qui s'explique essentiellement par l'actualisation de la provision pour couvrir le risque de défaillance du réseau sur ses engagements de reprise ayant un effet défavorable de -2,1Meur du fait de l'entrée de périmètre alerte/pré-alerte de concessionnaires.
- ✓ Les coûts de distribution sont en écart défavorable de -13,6Meur :
  - La rétrocession par le constructeur du surplus de marge instantanée réalisée sur l'activité entreprise génère un produit de +0,6Meur cette année contre un produit de +8,4Meur en 2011.
  - A cela s'ajoute un renouvellement en 2012 de la participation de la Diac à des campagnes de communication conjointes à Renault et Nissan à hauteur de 7,5M€, soit une hausse de +2,8Meur par rapport à la participation de 2011.
  - L'évolution de l'activité commerciale et du portefeuille justifient le résiduel.
- ✓ Le coût du risque est en évolution défavorable de -2,6Meur :

La dégradation de l'environnement économique en 2012 a entraîné une légère augmentation des entrées en contentieux qui s'établissent à 77,51Meur, soit 2,06% de l'encours productif moyen. La dégradation du marché VO a été compensée par un très bon niveau de recouvrement sur le stock et nous enregistrons ainsi une espérance de récupération de 55% à fin 2012 en écart favorable de 1% par rapport à fin 2011.

La charge de coût du risque de l'activité « Facility Management » (encours en déchéance du terme de l'activité carte RDP / Personnalités laissés en gestion chez Cofinoga) présente un écart défavorable de -3Meur. Le taux de couverture des encours s'établit à 60%.

Enfin le coût du risque de la SEP Novafi est en écart favorable de 1,3Meur conséquence de la politique d'acceptation menée depuis un peu plus d'un an.

- ✓ Les frais de fonctionnement sont en évolution favorable de +3,8Meur principalement suite à la baisse des impôts et taxes (taxe professionnelle).
- ✓ Les APCE sont en diminution sur 2012 de -4,6Meur en raison de la cession des titres Sigma à Diac Location en 2011 (plus-value de 4,1Meur, sans impact sur le Groupe Diac).

## PERSPECTIVES 2013

L'année 2013 devrait être dans la même tendance que l'année 2012 avec néanmoins une baisse annoncée du marché de l'ordre de 3,5% dans lequel l'Alliance devrait toutefois constater une légère amélioration de sa part de marché et de ses immatriculations. En conséquence l'EPM Clientèle et Réseau sont attendus en très légère hausse soutenue par ailleurs par le renouvellement de la gamme.



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
CONSOLIDES**

**31 décembre 2012**

ERNST & YOUNG Audit  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIES  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## DIAC

Société Anonyme

14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-Le-Grand Cedex

---

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DIAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### *Estimations comptables*

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-4, 5-5, 5-12 et 5-24 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre groupe a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Bernard HELLER

Charlotte VANDEPUTTE



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**31 décembre 2012**

## SOMMAIRE

<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....</b>	<b>18</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>20</b>
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS .....	20
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	20
A) <i>Principes de consolidation</i> .....	21
B) <i>Présentation des états financiers</i> .....	21
C) <i>Estimations et jugements</i> .....	21
D) <i>Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »</i> .....	21
E) <i>Les contrats de « Location Opérationnelle » (IAS 17)</i> .....	24
F) <i>Opérations entre le groupe DIAC et l'alliance Renault - Nissan</i> .....	24
G) <i>Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)</i> .....	25
H) <i>Immobilisations (IAS16 / IAS36)</i> .....	25
I) <i>Impôts sur les résultats (IAS12)</i> .....	26
J) <i>Engagements de retraite et assimilés (IAS 19)</i> .....	26
K) <i>Passifs financiers (IAS 39)</i> .....	27
L) <i>Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)</i> .....	27
M) <i>Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)</i> .....	27
N) <i>Secteurs opérationnels (IFRS 8)</i> .....	29
3. STRUCTURE DU GROUPE.....	29
4. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	30
5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES .....	32
6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES .....	53

**BILAN CONSOLIDE**

<b>ACTIF - en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Instruments dérivés	2	28	26
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3	1 122	507
Prêts et créances sur la clientèle	4 et 5	9 233	9 107
Comptes de régularisation et actifs divers	6	259	233
Opérations de location opérationnelle	4 et 5	71	29
Immobilisations corporelles et incorporelles	7	20	15
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 733</b>	<b>9 917</b>

<b>PASSIF - en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Instruments dérivés	2	49	32
Dettes envers les établissements de crédit	8.2	6 730	5 781
Dettes envers la clientèle	8.3	13	12
Dettes représentées par un titre	8.4	2 575	2 686
Comptes de régularisation et passifs divers	10	651	646
Provisions	11	53	41
Dettes subordonnées	13	9	10
Capitaux propres		653	709
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		652	705
<i>Capital souscrit et réserves liées</i>		61	61
<i>Réserves consolidées et autres</i>		498	483
<i>Gains ou pertes latents</i>		(25)	12
<i>Résultat de l'exercice</i>		118	149
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		1	4
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 733</b>	<b>9 917</b>



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	12/2012	12/2011
Intérêts et produits assimilés	19	527	559
Intérêts et charges assimilées	20	(266)	(283)
Commissions (Produits)		3	3
Commissions (Charges)		(3)	(3)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21		2
Produits (charges) nets des autres activités	22	100	105
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>361</b>	<b>383</b>
Charges générales d'exploitation	23	(123)	(120)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(3)	(3)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>235</b>	<b>260</b>
Coût du risque	24	(44)	(17)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>191</b>	<b>243</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>191</b>	<b>243</b>
Impôts sur les bénéfices	25	(72)	(92)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>119</b>	<b>151</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		1	2
Dont part des actionnaires de la société mère		118	149
Résultat net par action (*) et en euros		29,48	37,13
Résultat net dilué par action et en euros		29,48	37,13

(\*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions

## ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>RESULTAT NET</b>	<b>119</b>	<b>151</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(37)</b>	<b>10</b>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(35)	10
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(2)	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>82</b>	<b>161</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	1	2
Dont part des actionnaires de la société mère	81	159

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Gains / pertes latents ou différés	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des part. ne donnant pas le contrôle)	Total capitaux propres cons o.
	(1)		(2)		(3)				
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>61</b>		<b>434</b>		<b>2</b>	<b>132</b>	<b>629</b>	<b>2</b>	<b>631</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			132			(132)			
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2011</b>	<b>61</b>		<b>566</b>		<b>2</b>		<b>629</b>	<b>2</b>	<b>631</b>
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					10		10		10
Résultat de la période avant affectation						149	149	2	151
<b>Résultat global de la période</b>					<b>10</b>	<b>149</b>	<b>159</b>	<b>2</b>	<b>161</b>
Effet des variations de périmètre et autres			(2)				(2)	1	(1)
Distribution de l'exercice			(81)				(81)	(1)	(82)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>61</b>		<b>483</b>		<b>12</b>	<b>149</b>	<b>705</b>	<b>4</b>	<b>709</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			149			(149)			
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2012</b>	<b>61</b>		<b>632</b>		<b>12</b>		<b>705</b>	<b>4</b>	<b>709</b>
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					(35)		(35)		(35)
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(2)		(2)		(2)
Résultat de la période avant affectation						118	118	1	119
<b>Résultat global de la période</b>					<b>(37)</b>	<b>118</b>	<b>81</b>	<b>1</b>	<b>82</b>
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			2				2	(3)	(1)
Distribution de l'exercice			(136)				(136)	(1)	(137)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>61</b>		<b>498</b>		<b>(25)</b>	<b>118</b>	<b>652</b>	<b>1</b>	<b>653</b>

- (1) Le capital social de DIAC S.A. de 61 millions d'euros est composé de 4.000.000 actions de 15,25 euros entièrement libérées et détenues par RCI Banque SA.
- (2) Le solde des dividendes 2011 a été versé en mai 2012 pour 0,84 millions d'euros. Un acompte sur dividendes au titre de 2012 pour 135 millions d'euros a été décidé par le Conseil d'administration du 26 novembre 2012. Le total des dividendes versés en 2012 s'élève à 135,84 millions d'euros.
- (3) Comprend les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie pour 23 millions d'euros à fin 2012.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>	<b>118</b>	<b>149</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3	3
Dotations nettes aux provisions	7	(40)
Produits et charges d'impôts différés	13	29
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	1	2
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)		(2)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>142</b>	<b>141</b>
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	(15)	(34)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>	<b>9</b>	<b>(42)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	314	1 720
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(483)	(152)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	797	1 872
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(160)	(772)
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur la clientèle	(162)	(768)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur la clientèle	2	(4)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(141)	(63)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes représentées par des titres	(113)	(29)
- Encaissements /décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(28)	(34)
<b>Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>13</b>	<b>885</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>140</b>	<b>992</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(2)	
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(9)	(2)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(11)</b>	<b>(2)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(137)	(82)
- Dividendes versés	(137)	(82)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1)	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(138)</b>	<b>(82)</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)</b>	<b>(9)</b>	<b>908</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	(288)	(1 196)
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(288)	(1 196)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	(297)	(288)
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	362	229
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(659)	(517)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(9)</b>	<b>908</b>

La ligne 'Trésorerie et équivalents de trésorerie' est composée de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 3 et 8.2.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### 1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe DIAC, pour l'année 2012, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 mars 2013 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 23 mai 2013, à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 39,19 euros par action, soit un total de 156,76 millions d'euros.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2012 a fixé le dividende de l'exercice 2011 à 12,71 euros par action, soit un total de 50,84 millions d'euros. Le total des dividendes versés en 2012 s'élève à 135,84 millions d'euros, comprenant le solde des dividendes 2011 versé en mai 2012 pour 0,84 millions d'euros, ainsi qu'un acompte sur dividendes au titre de 2012 pour 135 millions d'euros, décidé par le Conseil d'administration du 26 novembre 2012.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

### 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe DIAC de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2012 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les amendements suivants, parus au *Journal Officiel* de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2012 :

Norme	
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Transferts d'actifs financiers
Amendement d'IAS 12	Impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents

L'amendement d'IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir - Transferts d'actifs financiers », paru au *Journal Officiel* de l'Union européenne en novembre 2011, est appliqué pour la première fois en 2012.

La première application de cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements suivants, parus au *Journal Officiel* de l'Union européenne au 31 décembre 2012 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2012 :

Norme		Date d'application obligatoire
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2013
IFRS 10	Etats financiers consolidés	1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 11	Partenariats	1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 12	Impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents	1 <sup>er</sup> janvier 2013
IAS 19 révisée	Avantages du personnel	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2014

Les impacts liés à l'application de la norme IAS 19 révisée sur les comptes consolidés sont actuellement en cours d'évaluation. Le groupe ne prévoit pas d'impact significatif.

Par ailleurs, le groupe n'anticipe à ce jour aucun impact majeur sur les comptes consolidés du fait de l'adoption des autres normes et amendements.

Les comptes consolidés du groupe DIAC sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du groupe RCI Banque.

## **A) Principes de consolidation**

### **Périmètre et méthodes de consolidation**

Le périmètre de consolidation comprend, outre Diac S.A., les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées).

Les actifs titrisés de Diac S.A, et de Cogéra S.A. ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe pour lesquels le groupe DIAC a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entités sur lesquelles le groupe DIAC exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe DIAC exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par Diac S.A. sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan et Dacia ainsi que les sociétés de service associées.

## **B) Présentation des états financiers**

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n°2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

## **C) Estimations et jugements**

Pour établir ses comptes, le groupe DIAC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe DIAC revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

## **D) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »**

### **Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle**

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

### Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe DIAC :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné,
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

### Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

#### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de

12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit d'incurred loss, le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

### Activité Réseau

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité réseau sont calculées selon 3 types de créances : incidentée, douteuse et saine et dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

Les créances non douteuses (incidentées ou saines) font l'objet d'une dépréciation sur base collective soit selon une base statistique (historique des trois dernières années) soit selon l'expertise interne validée par le Comité des Experts Risques Réseau Groupe présidé des membres du Comité Exécutif. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash,...) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Quant aux encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains, ils sont dépréciés de façon collective selon les risques de crédit et systémiques de chaque pays apprécié. Les montants dépréciés sont déterminés en fonction des taux techniques et sectoriels du sain et sont spécifiques à chaque pays. Les dépréciations des actifs sains du financement réseau constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque réseau des filiales concernées.

### **Règles de passage en pertes**

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

### **Dépréciation des valeurs résiduelles**

Le groupe DIAC assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat.
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

### **E) Les contrats de « Location Opérationnelle » (IAS 17)**

En application de la norme IAS 17, le groupe DIAC opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe DIAC à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété.

Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe DIAC sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transféré à un tiers extérieur au groupe.

La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe DIAC tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en location opérationnelle des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe DIAC des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries fixée à 8 ans pour les batteries de Twizy et à 10 ans pour les batteries des autres véhicules électriques, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions.

L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

### **F) Opérations entre le groupe DIAC et l'alliance Renault - Nissan**

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe DIAC contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault - Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

#### **L'aide à la vente**

Au 31 décembre 2012, le groupe DIAC a assuré 3 736 millions d'euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 4 032 millions d'euros au 31 décembre 2011.



### **Relations avec le réseau de concessionnaires**

Le groupe DIAC agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault – Nissan.

Au 31 décembre 2012, les financements réseaux nets de provisions s'élèvent à 2 555 millions d'euros contre 2 238 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, 358 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du groupe Renault contre 308 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En 2012, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 106 millions d'euros contre 90 millions d'euros en 2011.

### **Relations avec les constructeurs**

Le groupe DIAC règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l'inverse, en fin de contrat, le groupe DIAC est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de sa politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, le constructeur participe à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe DIAC.

Au 31 décembre 2012, cette participation s'élève à 49 millions d'euros, stable par rapport à 2011.

## **G) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)**

Les portefeuilles de titres sont classés suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39 et s'élèvent à 371 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

### **Titres détenus à des fins de transaction**

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

### **Titres disponibles à la vente**

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement ou la probabilité croissante de faillite de l'emprunteur, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

## **H) Immobilisations (IAS16 / IAS36)**

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- Constructions 15 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles 4 à 8 ans

### **I) Impôts sur les résultats (IAS12)**

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe DIAC, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distributions dont le versement est anticipé par le groupe.

### **J) Engagements de retraite et assimilés (IAS 19)**

#### **Présentation des régimes**

Le groupe DIAC a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

#### Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent les indemnités de fin de carrière.

#### Régimes à cotisations définies :

Le groupe DIAC verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

#### **Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies**

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

### **K) Passifs financiers (IAS 39)**

Le groupe DIAC enregistre un passif financier constitué de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point « M - Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

### **L) Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)**

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe DIAC correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

### **M) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)**

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre 'La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité' annexé au présent document.

#### **Le risque de taux**

Le portefeuille d'actifs commerciaux est suivi quotidiennement en sensibilité et fait l'objet d'une couverture systématique.

L'objectif est de couvrir tout risque de taux afin de protéger la marge commerciale du groupe DIAC.

Une souplesse limitée reste cependant admise en matière de couverture du risque afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts et celle des prêts à la clientèle.

Les calculs de sensibilité actif / passif sont effectués quotidiennement par le service des risques financiers pour le groupe DIAC.

La situation de chaque entité du groupe au regard de sa limite est vérifiée chaque jour et des directives de couverture immédiate sont données si la situation l'impose.

La sensibilité en valeur absolue du groupe DIAC au risque de taux (variation uniforme de la courbe de taux de +100bps) constatée au 31 décembre 2012 est de 1936 milliers d'euros donc en dessous de la limite des 2 millions d'euros.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe DIAC dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par DIAC peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

### **Evaluation**

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

### **Couverture de juste valeur**

Le groupe DIAC a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable,
- Couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un cross currency swap.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### **Couverture de flux de trésorerie**

Le groupe DIAC a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans le cas suivant :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe, permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture).

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

### **Opérations de transaction**

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des swaps contractés dans le cadre des opérations de titrisation,
- des swaps de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

## N) Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Le groupe DIAC a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en matière de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le Comité Exécutif ayant décidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarkets sont regroupées.

## 3. STRUCTURE DU GROUPE

### Evolution du périmètre de consolidation en 2012 :

- En France, RCI Banque a procédé à la restructuration de son programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un Master Trust unique, qui s'articule désormais autour de 3 FCT distincts :
  - Cars Alliance Auto Loans France FCT Master, a émis le 25/5/2012 des titres mobilisables à la BCE (Banque Centrale Européenne) auto-souscrits par RCI Banque SA pour 596 M€ ;
  - CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux fixe de 750 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 27/6/2012.
  - CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux variable de 700 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 26/11/2012

### Evolution du périmètre de consolidation en 2011 :

En 2011, la structure du groupe a été modifiée par l'évènement suivant :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet retro-actif au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 4. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque continue d'appliquer au groupe DIAC une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, le groupe DIAC n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

### Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité du groupe DIAC, assuré par RCI Banque, est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 27 novembre 2012 :

**La liquidité statique** : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**La liquidité dynamique « scénario noir »** : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**La liquidité dynamique « scénario gris »** : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**La réserve de liquidité** du groupe RCI Banque s'établit à 4 411 M€ au 31 décembre 2012. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

**La liquidité intrinsèque** : correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jour de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

### Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2011 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial amorce une remontée contrôlée, principalement expliquée par la croissance des encours, en particulier dans les pays du grand international.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, le groupe DIAC reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

### **Rentabilité**

Les marges de crédit constatées sur les marchés, malgré la relative stabilité des taux de swap de référence, ont connu des mouvements significatifs. Dans ce contexte, le groupe DIAC a continué à faire preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

### **Gouvernance**

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### **Exposition au risque de crédit bancaire**

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

### **Refinancement**

- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la filiale des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

La diversification des ressources s'est traduite sur l'exercice 2012 par :

- une nouvelle opération de titrisation publique à taux fixe adossée à des crédits automobiles en France pour 750 M€ ;
- une titrisation publique à taux variable adossée à des crédits automobiles en France pour 700 M€.

## 5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Note 1 : Secteurs opérationnels

#### 1.1 - Segmentation par marché

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2012
Encours productif moyen	6 296	2 139		8 435
Produit net bancaire	331	32	(2)	361
Résultat brut d'exploitation	211	24		235
Résultat d'exploitation	176	15		191
Résultat avant impôts	176	16	(1)	191

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2011
Encours productif moyen	6 217	2 206		8 423
Produit net bancaire	350	36	(3)	383
Résultat brut d'exploitation	234	27	(1)	260
Résultat d'exploitation	207	37	(1)	243
Résultat avant impôts	207	36		243

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe Diac proviennent d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe DIAC tels que présentés aux notes 4 et 5 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

#### 1.2 Segmentation géographique

L'intégralité des opérations du groupe Diac est réalisée en France.



## Note 2 : Instruments dérivés

En millions d'euros	12/2012		12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture</b>	<b>28</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>32</b>
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur	21		(1)	
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	7	49	27	32
<b>Total des instruments dérivés (*)</b>	<b>28</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>32</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	28	49	26	32

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe DIAC dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points « L - Passifs financiers (IAS 39) » et « N - Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

## Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

En millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Échéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>2</b>	<b>(8)</b>	<b>10</b>	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(34)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	44			
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>12</b>	<b>(1)</b>	<b>13</b>	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(73)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	38			
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>(23)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>	

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles le groupe DIAC s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

## Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2012
<b>Couverture du risque de taux</b>				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	1 493	1 265		<b>2 758</b>
Emprunteurs	1 493	1 265		<b>2 758</b>

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2011
<b>Couverture du risque de taux</b>				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	1 289	2 772		<b>4 061</b>
Emprunteurs	1 289	2 772		<b>4 061</b>

### Note 3 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>362</b>	<b>229</b>
Comptes ordinaires débiteurs	142	229
Prêts au jour le jour	220	
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>760</b>	<b>278</b>
Comptes et prêts à terme	759	276
Créances rattachées	1	2
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)</b>	<b>1 122</b>	<b>507</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 029</i>	<i>311</i>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

### Note 4 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>9 233</b>	<b>9 107</b>
Opérations avec la clientèle	5 393	5 371
Opérations de location financière	3 840	3 736
<b>Opérations de location opérationnelle</b>	<b>71</b>	<b>29</b>
<b>Total opérations avec la clientèle et assimilées</b>	<b>9 304</b>	<b>9 136</b>

## 4.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>5 563</b>	<b>5 553</b>
Affacturage	357	440
Autres créances commerciales	90	105
Autres crédits à la clientèle	4 756	4 624
Comptes ordinaires débiteurs	84	160
Créances douteuses et compromises	276	224
<b>Créances rattachées sur clientèle</b>	<b>18</b>	<b>23</b>
Autres crédits à la clientèle	12	16
Créances douteuses et compromises	6	7
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>	<b>28</b>	<b>16</b>
Etalement des frais de dossiers et divers	(17)	(19)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(25)	(26)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	70	61
<b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>	<b>(216)</b>	<b>(221)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(32)	(49)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(184)	(172)
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>5 393</b>	<b>5 371</b>

Les opérations de titrisation, intervenues chez DIAC S.A. et Cogéra S.A., n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé par ces sociétés. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

## 4.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Créances sur opérations de location financière</b>	<b>3 865</b>	<b>3 780</b>
Crédit-bail et location longue durée	3 780	3 699
Créances douteuses et compromises	85	81
<b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>	<b>16</b>	<b>6</b>
Crédit-bail et location longue durée	13	4
Créances douteuses et compromises	3	2
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b>	<b>21</b>	<b>12</b>
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(33)	(31)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	54	43
<b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>	<b>(62)</b>	<b>(62)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(7)	(6)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(55)	(56)
<b>Total net des créances sur opérations de location financière</b>	<b>3 840</b>	<b>3 736</b>

**Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir**

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2012
Location financière - Investissement net	1 940	1 958	4	<b>3 902</b>
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	66	35		<b>101</b>
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>2 006</b>	<b>1 993</b>	<b>4</b>	<b>4 003</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 082	1 104	3	<b>2 189</b>
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>699</i>	<i>635</i>	<i>2</i>	<i>1 336</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	1 308	1 358	2	<b>2 668</b>

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
Location financière - Investissement net	1 851	1 944	3	<b>3 798</b>
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	65	20		<b>85</b>
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>1 916</b>	<b>1 964</b>	<b>3</b>	<b>3 883</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 032	1 116	2	<b>2 150</b>
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>613</i>	<i>620</i>	<i>2</i>	<i>1 235</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	1 304	1 343	1	<b>2 648</b>

## 4.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Immobilisations données en location</b>	<b>74</b>	<b>31</b>
Valeur brute des immobilisations données en location	87	34
Amortissements sur immobilisations données en location	(13)	(3)
<b>Dépréciation des opérations de location opérationnelle</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>
Dépréciation de la valeur résiduelle	(3)	(2)
<b>Total net des opérations de location opérationnelle</b>	<b>71</b>	<b>29</b>

## Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Inférieur à 1 an	4	17
De 1 an à 5 ans	7	14
Supérieur à 5 ans		
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>31</b>

Le développement de l'activité de location de batteries pour le véhicule électrique classée en location opérationnelle a amené le groupe à ajuster le calcul de montants des paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables. Ainsi les montants comparables des paiements futurs minimaux à recevoir au titre de 2011 sont égaux à 0,556 millions d'euros, en totalité inférieurs à 1 an.

## 4.4 - Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par le groupe DIAC

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 11 477 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé du groupe DIAC (cf. Note 18 Engagements reçus).

## Montant des créances échues

En millions d'euros	12/2012	dont non dépréciées (1)	12/2011	dont non dépréciées (1)
<b>Total des créances échues</b>	<b>225</b>	<b>2</b>	<b>237</b>	<b>1</b>
Depuis 0 à 3 mois	19	2	22	1
Depuis 3 à 6 mois	11		14	
Depuis plus de 1 an	195		201	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseau). A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 376 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 391 millions d'euros au 31 décembre 2011.

**Note 5 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité**

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2012
<b>Valeur brute</b>	<b>6 797</b>	<b>2 613</b>	<b>175</b>	<b>9 585</b>
Créances saines	6 519	2 524	172	9 215
Créances douteuses	54	80	1	135
Créances compromises	224	9	2	235
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>4,09%</i>	<i>3,41%</i>	<i>1,71%</i>	<i>3,86%</i>
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(218)</b>	<b>(43)</b>	<b>(1)</b>	<b>(262)</b>
Dépréciation créances saines	(13)	(10)		(23)
Dépréciation créances douteuses	(27)	(24)		(51)
Dépréciation créances compromises	(178)	(9)	(1)	(188)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(4)</b>	<b>(15)</b>		<b>(19)</b>
Dépréciation des créances	(4)	(15)		(19)
<b>Total des valeurs nettes (*)</b>	<b>6 575</b>	<b>2 555</b>	<b>174</b>	<b>9 304</b>

(\*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

44 358 66 468

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2011
<b>Valeur brute</b>	<b>6 861</b>	<b>2 292</b>	<b>268</b>	<b>9 421</b>
Créances saines	6 574	2 267	266	9 107
Créances douteuses	58	23	1	82
Créances compromises	229	2	1	232
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>4,18%</i>	<i>1,09%</i>	<i>0,75%</i>	<i>3,33%</i>
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(227)</b>	<b>(39)</b>	<b>(1)</b>	<b>(267)</b>
Dépréciation créances saines	(13)	(26)		(39)
Dépréciation créances douteuses	(28)	(11)		(39)
Dépréciation créances compromises	(186)	(2)	(1)	(189)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(3)</b>	<b>(15)</b>		<b>(18)</b>
Dépréciation des créances	(3)	(15)		(18)
<b>Total des valeurs nettes (*)</b>	<b>6 631</b>	<b>2 238</b>	<b>267</b>	<b>9 136</b>

(\*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

9 308 136 453

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe DIAC.

**Note 6 : Comptes de régularisation et actifs divers**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>65</b>	<b>55</b>
Créances d'impôts courants	13	1
Créances d'impôts différés	30	18
Créances fiscales hors impôts courants	22	36
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>194</b>	<b>178</b>
Autres débiteurs divers	140	131
Comptes de régularisation actif	11	13
Valeurs reçues à l'encaissement	43	34
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)</b>	<b>259</b>	<b>233</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>122</i>	<i>112</i>

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 25.

**Note 7 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Valeur brute	19	18
Amortissements et provisions	(18)	(17)
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>19</b>	<b>14</b>
Valeur brute	76	69
Amortissements et provisions	(57)	(55)
<b>Total net des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>20</b>	<b>15</b>

**Note 8 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre****8.1 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur</b>	<b>8 335</b>	<b>7 743</b>
Dettes envers les établissements de crédit	6 505	5 045
Dettes envers la clientèle	13	12
Dettes représentées par un titre	1 817	2 686
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur</b>	<b>983</b>	<b>736</b>
Dettes envers les établissements de crédit	225	736
Dettes représentées par un titre	758	
<b>Total des dettes financières</b>	<b>9 318</b>	<b>8 479</b>

**8.2 - Dettes envers les établissements de crédit**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>660</b>	<b>518</b>
Comptes ordinaires créditeurs	649	500
Autres sommes dues	10	17
Dettes rattachées	1	1
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>6 070</b>	<b>5 263</b>
Comptes et emprunts à terme	6 020	5 220
Dettes rattachées	50	43
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit (*)</b>	<b>6 730</b>	<b>5 781</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>6 599</i>	<i>5 640</i>

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

**8.3 - Dettes envers la clientèle**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
Comptes ordinaires créditeurs	10	9
<b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres sommes dues à la clientèle	3	2
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue		1
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>13</b>	<b>12</b>

**8.4 - Dettes représentées par un titre**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Titres de créances négociables (1)</b>	<b>82</b>	<b>80</b>
Certificat de dépôts	82	80
<b>Autres dettes représentées par un titre (2)</b>	<b>2 493</b>	<b>2 606</b>
Autres dettes représentées par un titre	2 492	2 605
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	1	1
<b>Total des dettes représentées par un titre (*)</b>	<b>2 575</b>	<b>2 686</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 321</i>	<i>1 993</i>

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par Diac S.A..

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Diac S.A. et Cogéra S.A.).



**8.5 - Ventilation des dettes par échéance**

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 14.

**8.6 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés**

En millions d'euros	12/2012			12/2011		
	Variable	Fixe	Total	Variable	Fixe	Total
Dettes sur les établissements de crédit	2 214	4 516	<b>6 730</b>	2 298	3 483	<b>5 781</b>
Dettes envers la clientèle	4	9	<b>13</b>	3	9	<b>12</b>
Titres de créances négociables	17	65	<b>82</b>	77	4	<b>81</b>
Autres dettes représentées par un titre	1 737	756	<b>2 493</b>	2 607	(2)	<b>2 605</b>
<b>Total de l'endettement par taux</b>	<b>3 972</b>	<b>5 346</b>	<b>9 318</b>	<b>4 985</b>	<b>3 494</b>	<b>8 479</b>

La majorité des passifs à taux révisable ont une période de fixation maximale de 3 mois.

## Note 9 : Titrisation

En millions d'euros	TITRISATION - Opérations publiques			
Pays	France			
Entités cédantes	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	COGERA SA
Collatéral concerné	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants
Véhicule d'émission	CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1	CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1	FCT Cars Alliance DFP France
Date de début	mai 2012	juin 2012	novembre 2012	avril 2010
Maturité légale des fonds	août 2030	septembre 2021	février 2024	octobre 2015
Montant des créances cédées à l'origine	715	867	826	1 235
Rehaussement de crédit à la date initiale	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 15,0%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,5%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,6%
Créances cédées au 31/12/12	250	610	793	1 972
Titres émis au 31/12/12 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A notation : AAA 224	Class A notation : AAA 527	Class A notation : AAA 700	Séries 2010-1 Class A notation : AAA 750 Séries 2005-2 Class A notation : AAA 250
	Class B Non noté 39	Class B Non noté 102	Class B Non noté 109	Séries 2005-1 Class B Non noté 37
Période	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving
Nature de l'opération	auto-souscrite	marché	marché	auto-souscrite

En 2012, le groupe DIAC a procédé à plusieurs opérations de titrisation publiques portant sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules ad hoc.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5% du capital économique mentionné à l'article 122a de la directive européenne 2006/48/EC.

Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 3 625 M€ au 31 décembre 2012 (3 411 M€ au 31/12/2011), soit :

- Pour les titrisations placées sur le marché : 1 403 M€
- Pour les titrisations auto-souscrites : 2 222 M€

La juste valeur de ces créances est de 3 666 M€ au 31 décembre 2012.

Un passif de 2 493 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 2 489 M€ au 31/12/2012.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe DIAC, constituant une réserve de liquidité.

**Note 10 : Comptes de régularisation et passifs divers**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>266</b>	<b>259</b>
Dettes d'impôts courants	9	16
Dettes d'impôts différés	238	234
Dettes fiscales hors impôts courants	19	9
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>385</b>	<b>387</b>
Dettes sociales	49	43
Autres créditeurs divers	202	214
Comptes de régularisation passif	121	117
Comptes d'encaissement	13	13
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)</b>	<b>651</b>	<b>646</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	59	43

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 25.

**Note 11 : Provisions**

En millions d'euros	12/2011	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2012
			Utilis ées	No n Utilis ées		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>6</b>	<b>8</b>		<b>(4)</b>		<b>10</b>
Autres provisions	6	8		(4)		10
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>35</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>43</b>
Provisions pour engagements de retraite et ass.	23	2	(1)		4	28
Provisions pour risques fiscaux et litiges	10	4		(1)	(1)	12
Autres provisions	2	1				3
<b>Total des provisions</b>	<b>41</b>	<b>15</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>3</b>	<b>53</b>

*(\*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

Chacun des litiges connus dans lesquels DIAC ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

**Provisions pour engagements de retraite et assimilés**

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2012	12/2011
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	2,70%	2,90%
Taux d'actualisation financière	3,31%	4,36%
Taux de départ	2,62%	4,34%

## Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

En millions d'euros	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels non comptabilisés	Provision au bilan
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>22</b>		<b>22</b>		<b>22</b>
Charge nette de l'exercice 2011	2		2		2
Prestations et contributions payées	(1)		(1)		(1)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>23</b>		<b>23</b>		<b>23</b>
Charge nette de l'exercice 2012	3		3	(1)	2
Prestations et contributions payées	(1)		(1)		(1)
Ecart actuariels (1)	3		3		3
Ecart de conversion				1	1
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>28</b>		<b>28</b>		<b>28</b>

(1) dont -0.4 M€ de valeur actuarielle des engagements issus des effets d'expérience

## Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

En millions d'euros	12/2012	12/2011
Coût des services rendus	1	1
Coût de la désactualisation	1	1
<b>Charges nettes</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

## Note 12 : Dépréciation et provision constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2011	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2012
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Dépréciations sur opérations bancaires</b>	<b>284</b>	<b>258</b>	<b>(170)</b>	<b>(90)</b>	<b>1</b>	<b>283</b>
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	266	255	(170)	(90)	3	264
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	18	3			(2)	19
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>4</b>	<b>2</b>		<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>4</b>
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	4	2		(1)	(1)	4
<b>Total couverture des risques de contreparties</b>	<b>288</b>	<b>260</b>	<b>(170)</b>	<b>(91)</b>		<b>287</b>

(\*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 5.

**Note 13 : Dettes subordonnées**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Dettes évaluées à la juste valeur</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
Titres participatifs	9	10
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par DIAC S.A. comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du groupe DIAC de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

**Note 14 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir**

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2012
<b>Actifs financiers</b>	<b>3 028</b>	<b>3 211</b>	<b>4 106</b>	<b>38</b>	<b>10 383</b>
Instruments dérivés	5	4	19		28
Prêts et créances sur les établissements de crédit	413	4	705		1 122
Prêts et créances sur la clientèle	2 610	3 203	3 382	38	9 233
<b>Passifs financiers</b>	<b>3 400</b>	<b>1 920</b>	<b>4 047</b>	<b>9</b>	<b>9 376</b>
Instruments dérivés	12	9	28		49
Dettes envers les établissements de crédit	2 277	1 752	2 701		6 730
Dettes envers la clientèle	13				13
Dettes représentées par un titre	1 098	159	1 318		2 575
Dettes subordonnées				9	9

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
<b>Actifs financiers</b>	<b>3 192</b>	<b>2 918</b>	<b>3 521</b>	<b>9</b>	<b>9 640</b>
Instruments dérivés	17	1	8		26
Prêts et créances sur les établissements de crédit	431	21	55		507
Prêts et créances sur la clientèle	2 744	2 896	3 458	9	9 107
<b>Passifs financiers</b>	<b>3 143</b>	<b>2 033</b>	<b>3 335</b>	<b>10</b>	<b>8 521</b>
Instruments dérivés	31	1			32
Dettes envers les établissements de crédit	1 591	1 641	2 549		5 781
Dettes envers la clientèle	12				12
Dettes représentées par un titre	1 509	391	786		2 686
Dettes subordonnées				10	10

## Note 15 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2012
<b>Passifs financiers</b>	<b>3 387</b>	<b>2 019</b>	<b>4 130</b>	<b>17</b>	<b>9 553</b>
Instruments dérivés	16	19	24		59
Dettes envers les établissements de crédit	2 222	1 752	2 701		6 675
Dettes envers la clientèle	13				13
Dettes représentées par un titre	1 098	159	1 318		2 575
Dettes subordonnées				9	9
Intérêts futurs à payer	38	89	87	8	222
<b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b>	<b>794</b>				<b>794</b>
<b>Total flux futurs contractuels par échéance</b>	<b>4 181</b>	<b>2 019</b>	<b>4 130</b>	<b>17</b>	<b>10 347</b>

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2011
<b>Passifs financiers</b>	<b>3 164</b>	<b>2 157</b>	<b>3 448</b>	<b>20</b>	<b>8 789</b>
Instruments dérivés	72	53	52		177
Dettes envers les établissements de crédit	1 533	1 641	2 549		5 723
Dettes envers la clientèle	11				11
Dettes représentées par un titre	1 508	391	786		2 685
Dettes subordonnées				11	11
Intérêts futurs à payer	40	72	61	9	182
<b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b>	<b>916</b>				<b>916</b>
<b>Total flux futurs contractuels par échéance</b>	<b>4 080</b>	<b>2 157</b>	<b>3 448</b>	<b>20</b>	<b>9 705</b>

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en comptes des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

**Note 16 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7)****16.1 - Décomposition par nature**

En millions d'euros	12/2012			12/2011		
	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)
<b>Actifs financiers</b>	<b>10 383</b>	<b>10 440</b>	<b>57</b>	<b>9 640</b>	<b>9 649</b>	<b>9</b>
Instruments dérivés	28	28		26	26	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 122	1 122		507	507	
Prêts et créances sur la clientèle	9 233	9 290	57	9 107	9 116	9
<b>Passifs financiers</b>	<b>9 376</b>	<b>9 360</b>	<b>16</b>	<b>8 521</b>	<b>8 532</b>	<b>(11)</b>
Instruments dérivés	49	49		32	32	
Dettes envers les établissements de crédit	6 730	6 718	12	5 781	5 793	(12)
Dettes envers la clientèle	13	13		12	12	
Dettes représentées par un titre	2 575	2 571	4	2 686	2 685	1
Dettes subordonnées	9	9		10	10	

(\*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

**Hypothèses et méthodes retenues :**

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si DIAC ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- **Actifs financiers**

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par DIAC au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- **Créances à la clientèle**

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

- *Passifs financiers*

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à DIAC au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque.

**16.2 - Décomposition par niveau (IFRS 7)**

En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total 12/2012
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>		<b>28</b>		<b>28</b>
Instruments dérivés		28		28
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>9</b>	<b>49</b>		<b>58</b>
Titres participatifs	9			9
Instruments dérivés		49		49

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

**Note 17 : Engagements donnés**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>794</b>	<b>916</b>
Engagements en faveur de la clientèle	794	916
<b>Engagements sur titres</b>		<b>8</b>
Autres titres à livrer		8
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>794</b>	<b>924</b>



**Note 18 : Engagements reçus**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>814</b>	<b>606</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	814	605
Engagements reçus de la clientèle		1
<b>Engagements de garantie</b>	<b>3 088</b>	<b>2 995</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	110	110
Engagements reçus de la clientèle	788	736
Engagements de reprise reçus	2 190	2 149
<b>Total des engagements reçus (*)</b>	<b>3 902</b>	<b>3 601</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2 256</i>	<i>1 945</i>

**Garanties et collatéraux :**

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissement, lettre d'intention, garanties bancaires à première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe Diac mène donc une gestion active et rigoureuse de ses sûretés notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.

**Note 19 : Intérêts et produits assimilés**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>614</b>	<b>639</b>
Opérations avec les établissements de crédit	8	8
Opérations avec la clientèle	291	315
Opérations de location financière	297	289
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	18	25
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente		2
<b>Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires</b>	<b>(87)</b>	<b>(80)</b>
Opérations avec la clientèle	(51)	(51)
Opérations de location financière	(36)	(29)
<b>Total des intérêts et produits assimilés (*)</b>	<b>527</b>	<b>559</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>108</i>	<i>97</i>

La titrisation des créances Diac S.A. et Cogéra S.A. n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

**Note 20 : Intérêts et charges assimilées**

<b>En millions d'euros</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Opérations avec les établissements de crédit	(176)	(157)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(58)	(84)
Charges sur dettes représentées par un titre	(31)	(41)
Autres intérêts et charges assimilés	(1)	(1)
<b>Total des intérêts et charges assimilés (*)</b>	<b>(266)</b>	<b>(283)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(250)</i>	<i>(241)</i>

**Note 21 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

<b>En millions d'euros</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
<b>Gains (Pertes) nets sur instruments financiers</b>		<b>2</b>
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur		2
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	22	4
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(22)	(4)
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>		<b>2</b>

**Note 22 : Produits (charges) nets des autres activités**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>358</b>	<b>346</b>
Prestations accessoires aux contrats de financement	248	249
Produits des activités de services	49	36
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	40	42
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>		2
Opérations de location opérationnelle	12	4
Autres produits d'exploitation bancaire	9	15
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	4	6
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(258)</b>	<b>(241)</b>
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(133)	(143)
Coûts des activités de services	(44)	(33)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(38)	(41)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	(1)	(4)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(23)	(16)
Opérations de location opérationnelle	(10)	(3)
Autres charges d'exploitation bancaire	(10)	(5)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	(8)	(2)
Autres produits d'exploitation non bancaire	6	7
Autres charges d'exploitation non bancaire	(6)	(7)
<b>Total des produits et charges nets des autres activités (*)</b>	<b>100</b>	<b>105</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>11</i>	<i>10</i>

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et charges liés aux opérations de location opérationnelle sont désormais classés en produits et charges nets des autres activités, conformément à la recommandation du CNC n°2004-R.03. Ils étaient auparavant présentés en intérêts en notes 19 et 20.

**Note 23 : Charges générales d'exploitation et des effectifs**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Frais de personnel</b>	<b>(88)</b>	<b>(86)</b>
Rémunération du personnel	(44)	(44)
Charges de retraites et assimilées	(9)	(9)
Autres charges sociales	(28)	(27)
Autres charges de personnel	(7)	(6)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(35)</b>	<b>(34)</b>
Impôts et taxes hors IS	(9)	(5)
Loyers	(7)	(6)
Autres frais administratifs	(19)	(23)
<b>Total des charges générales d'exploitation (*)</b>	<b>(123)</b>	<b>(120)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>43</i>	<i>44</i>

Effectif moyen en nombre	12/2012	12/2011
Financements et services en France	1 334	1 297
	<b>1 334</b>	<b>1 297</b>

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) a été classée en Impôts et taxes hors IS.

#### Note 24 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Coût du risque sur financement clientèle</b>	<b>(35)</b>	<b>(27)</b>
Dotations pour dépréciation	(212)	(165)
Reprises de dépréciation	219	182
Pertes sur créances irrécouvrables	(44)	(46)
Récupérations sur créances amorties	2	2
<b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b>	<b>(8)</b>	<b>9</b>
Dotations pour dépréciation	(37)	(21)
Reprises de dépréciation	31	35
Pertes sur créances irrécouvrables	(2)	(5)
<b>Coût du risque sur autres activités</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>
Variation des dépréciations des autres créances	(1)	1
<b>Total du coût du risque</b>	<b>(44)</b>	<b>(17)</b>

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

#### Note 25 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	12/2012	12/2011
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(59)</b>	<b>(63)</b>
Impôts courants sur les bénéfices	(59)	(63)
<b>Impôts différés</b>	<b>(13)</b>	<b>(29)</b>
Impôts différés	(13)	(29)
<b>Total de la charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>(72)</b>	<b>(92)</b>

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

**Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés**

En millions d'euros	12/2012	12/2011
ID sur dépréciations	36	33
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	16	12
ID sur autres actifs et passifs	4	(15)
ID sur opérations de location	(263)	(244)
ID sur immobilisations	(1)	(2)
<b>Total des impôts différés nets au bilan</b>	<b>(208)</b>	<b>(216)</b>

**Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique**

En %	12/2012	12/2011
<b>Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France</b>	<b>36,10%</b>	<b>36,10%</b>
Différentiel de taux d'imposition	1,82%	1,92%
Autres impacts	-0,21%	-0,02%
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>37,71%</b>	<b>38,00%</b>

Le taux effectif d'impôts en France (Diac consolidée) s'établit à 37,71% à fin décembre 2012 contre 38,00% l'année précédente.

**Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global**

En millions d'euros	Var. 2012 des capitaux propres			Var. 2011 des capitaux propres		
	Avant IS	IS	Net	Avant IS	IS	Net
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(53)	18	(35)	15	(5)	10
Ecart actuariels sur engagements de retraite	(3)	1	(2)			

**6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES**

	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
		2012	2011
<b>SOCIETE MERE :</b>			
DIAC S.A.	France		
<b>SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT :</b>			
<b>Financement des ventes :</b>			
Cogéra S.A.	France	100,00	94,81
DIAC Location S.A.	France	100,00	100,00
<b>Sociétés de services :</b>			
Sogesma S.A.R.L.	France	100,00	100,00

En 2011, la structure du groupe a été modifiée, Diac Location S.A. ayant absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet retro-actif au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## ANNEXE : LES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers du groupe DIAC est appréhendée dans le cadre de la gestion globale des risques assurée par le groupe RCI Banque. A ce titre, la holding RCI Banque S.A. réalise des opérations sur instruments financiers pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la direction financière de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le Comité Financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

### LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

#### Risque de taux

Dans le cas de RCI Banque, et donc du groupe DIAC, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité Financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite des filiales de refinancement :	20 M€
Limite des filiales de financement des ventes :	10 M€
Total limite de sensibilité en MEUR accordé par Renault à RCI Banque :	30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant t l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux relatifs aux actifs commerciaux et aux actifs et passifs financiers d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant t.

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux

d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé,...), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres,...)

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé du groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le Service des Risques Financiers rattaché au département Contrôle Permanent pour l'ensemble du groupe. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au Comité Financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

Au 31 Décembre 2012, une hausse des taux de 100bps en Euro aurait un impact négatif de -1 188 K€ sur Diac S.A, un impact négatif de -705 k€ sur DIAC Location S.A et un impact négatif de -43 k€ sur la SEP Novafi. La somme des valeurs absolues des sensibilités des filiales du groupe DIAC s'élève à 1 936 K€.

L'analyse du risque structurel de taux sur les filiales de financements des ventes fait ressortir les points suivants :

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre 1 et 72 mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

### **Le risque de liquidité**

Les filiales du groupe DIAC sont intégrées au suivi du risque de liquidité du groupe RCI Banque.

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Trois indicateurs sont suivis mensuellement en Comité Financier :

#### **- Le nombre de jours de liquidité**

Un stress scénario permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI Banque peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

#### **- La liquidité intrinsèque**

Le nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

#### **- La réserve de liquidité**

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

• Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 368 M€ de lignes bancaires confirmés non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

**Le risque de change**

Les filiales de financement des ventes telles que Diac S.A., DIAC Location S.A, Cogéra S.A. ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées au risque de change.

**Le risque de contrepartie**

• La gestion du risque de contrepartie au sein du groupe DIAC est assurée par un dispositif global de limites suivies quotidiennement et définies au niveau consolidé du groupe RCI Banque. Ce dispositif est lui-même intégré au niveau du groupe Renault.

L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au Comité Financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

• Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.

• Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux. Les limites sont attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.

• Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme, y compris à la Banque Centrale. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/ livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.





**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
STATUTAIRES**

**31 décembre 2012**

ERNST & YOUNG Audit  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIES  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## DIAC

Société Anonyme

14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-Le-Grand Cedex

---

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DIAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### *Estimations comptables*

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, comme mentionné dans les notes I-1, 2, 10, 15 et 27 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Bernard HELLER

Charlotte VANDEPUTTE



# ETATS FINANCIERS STATUTAIRES

**31 décembre 2012**

## SOMMAIRE

<b>BILAN – HORS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....</b>	<b>65</b>
<b>I– REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>64</b>
I.1 - CREDITS A LA CLIENTELE NON TITRISES.....	64
I.2 - CREDITS A LA CLIENTELE TITRISES .....	65
I.2 - 1 <i>Les créances titrisées</i> .....	65
I.2 - 2 <i>Les véhicules d'Emission</i> .....	65
I.2 - 3 <i>Reversement des flux liés aux contrats titrisés</i> .....	66
I.2 - 4 <i>Les mécanismes de couverture des risques</i> .....	66
I.2 - 5 <i>La rémunération de la part résiduelle</i> .....	67
I.3 - OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES .....	67
I.4 - BONIFICATIONS.....	68
I.5 - INDEMNITES ET INTERETS DE RETARD .....	68
I.6 - TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES .....	68
I.7 - PRIMES DE REMBOURSEMENT .....	68
I.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	69
I.9 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE .....	69
I.10 -CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET NEGOCIES SUR DES MARCHES DE GRE A GRE....	69
I.11 -RISQUES DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES .....	69
I.12 -INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES ET SECTORIELLES.....	70
I.13 -VENTILATION GROUPE ET HORS GROUPE.....	70
<b>II– ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....</b>	<b>71</b>
<b>III– COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN .....</b>	<b>73</b>
<b>IV– COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>88</b>
<b>V– TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>94</b>

**BILAN**  
(En milliers d'euros)

Note	ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
	Caisse, Banques centrales, CCP	0	1
1	Créances sur les établissements de crédit	728 041	16 922
2	Opérations avec la clientèle	665 900	720 003
3	Obligations et autres titres à revenu fixe	445 750	724 205
	Actions et autres titres à revenu variable	1	1
4	Participations et autres titres détenus à long terme	96	96
5	Parts dans les entreprises liées	134 259	132 652
6	Crédit-bail et location avec option d'achat	1 330 288	1 295 964
	Immobilisations incorporelles	7	7
	Immobilisations corporelles	5	5
7	Autres actifs	165 696	129 056
8	Comptes de régularisation actif	8 173	17 237
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 478 216</b>	<b>3 036 149</b>

Note	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
9	Dettes envers les établissements de crédit	2 664 258	1 969 615
10	Opérations avec la clientèle	28 389	24 329
11	Dettes représentées par un titre	81 877	80 828
12	Autres passifs	199 370	166 846
13	Comptes de régularisation passif	370 812	684 625
14	Provisions pour risques et charges	35 287	31 236
16	Dettes subordonnées	9 327	10 720
17	Capital souscrit	61 000	61 000
17	Réserves	6 100	6 100
17	Report à nouveau	-134 990	-49 977
17	Résultat de l'exercice	156 786	50 827
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 478 216</b>	<b>3 036 149</b>

**HORS BILAN**

(En milliers d'euros)

Note		31/12/2012	31/12/2011
18	<b>Engagements donnés</b>	<b>510 930</b>	<b>1 225 700</b>
	Engagements de financement	441 634	522 004
	Engagements de garantie	69 296	703 696
19	<b>Engagements reçus</b>	<b>1 216 884</b>	<b>1 189 005</b>
	Engagements reçus de financement	604 481	605 023
	Engagements de garantie	612 403	575 982
	Engagements sur titres	0	8 000

**COMPTE DE RESULTAT**

(En milliers d'euros)

Note		31/12/2012	31/12/2011
21	Intérêts et produits assimilés	201 381	81 584
22	Intérêts et charges assimilées	-200 381	-184 771
	Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	843 589	794 430
	Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	-749 945	-718 809
23	Revenus des titres à revenu variable	212 383	116 062
	Commissions (produits)	5 405	10 754
	Commissions (charges)	-1 973	-2 473
24	Autres produits d'exploitation bancaire	137 236	139 602
25	Autres charges d'exploitation bancaire	-17 777	-7 101
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>429 918</b>	<b>229 278</b>
26	Charges générales d'exploitation	-138 128	-136 399
	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>291 790</b>	<b>92 879</b>
27	Coût du risque	-112 038	-27 801
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>179 752</b>	<b>65 078</b>
28	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	4 068
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>179 752</b>	<b>69 146</b>
29	Impôt sur les bénéfices	-22 966	-18 319
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>156 786</b>	<b>50 827</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de DIAC S.A sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux dispositions de la réglementation applicable aux établissements de crédit en France.

### I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La société Diac applique le règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à l'établissement et la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit, modifié par les règlements n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable pour les comptes afférents à l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2001.

La société applique le règlement n° 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La société applique le règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable du risque de crédit, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

La société applique les règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable des immobilisations, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La société applique les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2010-04, concernant la désignation des commissaires aux comptes en vigueur au 1 mars 2010 et n° 2010-08, relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

La société applique le règlement CRC n° 2009-03 du 3 décembre 2009 concernant les commissions versées aux apporteurs d'affaires qui sont étalées sur la durée de vie effective du contrat selon une méthode actuarielle (crédit) ou linéaire (Crédit Bail & assimilées).

En outre, conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont désormais présentés au bilan, avec l'encours de crédit concerné (opérations avec la clientèle) ou avec le compte rattaché de l'actif immobilisé concerné (opérations de crédit-bail et assimilées) (notes 2 et 6) et au compte de résultat, dans le produit net bancaire (note 22).

#### I.1 - CREDITS A LA CLIENTELE NON TITRISES

Les crédits à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours du client concerné ;
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lors de la prononciation de la déchéance du terme en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Les encours identifiés comme restructurés au sens de l'article 6 du règlement 2002-03 correspondent exclusivement à des créances faisant l'objet d'un plan dans le cadre de la loi française sur le surendettement. Lorsque les échéances du plan de surendettement ne sont pas respectées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis et l'intérêt cesse d'être comptabilisé.

Les encours restructurés présentent historiquement un risque de perte élevé et leur traitement en gestion suit celui du contentieux, ce qui conduit notamment à les inclure dans les bases de calcul du provisionnement. La provision correspondante est représentative de la perte attendue dans les classes de risque auxquelles appartiennent les encours restructurés.

Par conséquent, les encours restructurés sont présentés non pas dans une subdivision des encours sains faisant apparaître une décote, mais parmi les encours douteux couverts par une provision.



Les provisions constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances sont déterminées à partir d'une approche statistique des risques. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux.

L'encours incidenté non douteux est provisionné en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Au delà d'une certaine ancienneté des créances compromises, les récupérations ne sont généralement plus significatives et entraînent un provisionnement à 100%.

Les provisions sont classées au bilan, en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Conformément à la réglementation bancaire, les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. La variation de cette provision vient en déduction du poste d'intérêts et produits auquel elle se rapporte.

## **I.2 - CREDITS A LA CLIENTELE TITRISES**

Depuis le 25 octobre 2002, la société Diac titre la grande majorité de son portefeuille d'encours de crédit à la clientèle. Ces cessions sont effectuées conformément aux dispositions de la loi du 23 décembre 1998 modifiée le 22 décembre 2010. Le fonds commun de créances « Alliance Auto Loans - France » créé à cet effet et qui recevait les créances cédées est arrivé à échéance en mai 2012. Il a été remplacé par trois Fonds Communs de Titrisation.

### **I.2 - 1 Les créances titrisées**

Les créances cédées présentent les caractéristiques principales suivantes :

- les prêts doivent être consentis à des personnes physiques (hors personnel du groupe Renault) ou à des entreprises (hors Agents Renault) résidant en France métropolitaine sur une durée initiale inférieure ou égale à 6 ans ;
- les prêts sont affectés à l'acquisition d'un véhicule automobile neuf ou d'occasion ;
- les prêts sont rémunérés à taux fixe avec une marge minimum de 1% et à paiement mensuel ;
- les prêts doivent avoir fait l'objet d'au moins une facturation avant leur cession ;
- les créances titrisées ne doivent faire l'objet d'aucun impayé à la date de leur cession ;
- une créance titrisée sur un FCT reste sur celui-ci et doit être rachetée par Diac pour être éventuellement recédée sur un autre FCT

Les encours sont cédés le 25 de chaque mois (25/M), rétroactivement en date de jouissance au 1<sup>er</sup> jour du mois de la cession (1/M). Cette dernière est réalisée avec une décote calculée sur chaque créance et comptabilisée dans les comptes de DIAC en perte dès la cession au fonds. Cette perte est étalée dans chaque FCT et restituée en cas de rachat de la créance par Diac.

Conformément au règlement CRB N°93-06 du 21 décembre 1993 modifié par les règlements CRC 99-07 et 00-03, les créances cédées cessent de figurer à l'actif du bilan (opérations avec la clientèle) de la société Diac à la date de remise du bordereau de cession.

### **I.2 - 2 Les véhicules d'Emission**

Les véhicules créés sur l'année 2012 sont au nombre de 3 et possèdent les caractéristiques principales suivantes :

#### **1 – CARS Alliance Auto Loans France FCT MASTER**

Ce FCT a été créé en mai 2012 avec une maturité légale des fonds en août 2030.

Le montant des créances cédées à l'origine est de 715 millions d'euros (dont 13 millions d'euros de décote) avec un réhaussement de crédit à la date initiale correspondant à un Cash réserve pour 1% (soit 7 020 K€) sur collatéralisation en créances de 15 %.

La période est en revolving et il s'agit d'une opération auto-souscrite par RCI.

## 2 – CARS Alliance Auto Loans France FCT F 2012

Ce FCT a été créé en juin 2012 avec une maturité légale des fonds en septembre 2021.

Le montant des créances cédées à l'origine est de 867 millions d'euros (dont 15 millions d'euros de décote) avec un réhaussement de crédit à la date initiale correspondant à un Cash réserve pour 1% (soit 8 523 K€) sur collatéralisation en créances de 13 %.

La période est en amortissement et il s'agit d'une opération effectuée sur les marchés.

## 3 – CARS Alliance Auto Loans France FCT V 2012

Ce FCT a été créé en novembre 2012 avec une maturité légale des fonds en février 2024.

Le montant des créances cédées à l'origine est de 826 millions d'euros (dont 17 millions d'euros de décote) avec un réhaussement de crédit à la date initiale correspondant à un Cash réserve pour 1% (soit 8 092 K€) sur collatéralisation en créances de 13,5 %.

La période est en revolving et il s'agit d'une opération effectuée sur les marchés.

	FCT MASTER	FCT F1	FCT V1
<b>A l'origine</b>			
Montants des créances cédées	714 549 K€	867 295 K€	825 974 K€
Montant de la décote	12 554 K€	15 057 K€	17 305 K€
<b>A la date de clôture</b>			
Montants des Créances cédées	248 317 K€	605 781 K€	793 023 K€
Titres Emis & notation	Class A notée AAA Class B non notée	Class A notée AAA Class B non notée	Class A notée AAA Class B non notée
Montants Emis par Class	Class A 224 300 K€ Class B 38 800 K€	Class A 527 183 K€ Class B 102 300 K€	Class A 700 000 K€ Class B 109 200 K€

### I.2 - 3 Reversement des flux liés aux contrats titrisés

Après cession, la société Diac continue à assurer les diverses opérations de gestion portant sur ces créances notamment leur recouvrement. A ce titre Diac perçoit mensuellement une commission de recouvreur d'affaires. Celle-ci est comptabilisée en produit de commissions.

Les produits nets associés aux contrats cédés, encaissés par Diac et reversés aux fonds, correspondent principalement :

- aux intérêts des contrats à partir de la date de jouissance de la cession ;
- aux intérêts de retard et indemnités sur impayés ;
- aux abandons de créances sur contrats douteux titrisés

Ces produits et charges sont donc extournés des comptes de la société (Intérêts sur opérations avec la clientèle) aux fur et à mesure de leur reversement aux FCT.

Les fonds commun de titrisation assument le risque client de non recouvrement. A ce titre, une provision pour dépréciation est enregistrée dans les livres des FCT équivalente à :

- 100 % des créances échues impayées sur les contrats titrisés sains, incidentés ou douteux ;
- 100 % des créances à échoir sur les contrats titrisés douteux.

Les versements de fonds s'effectuent tous les jours via un compte d'affectation spéciale ouvert pour chaque FCT. Une régularisation est effectuée le 25 de chaque mois (25/M) sur la base des encaissements réalisés par Diac au cours du mois M-1 minorée des versements déjà réalisés .

### I.2 - 4 Les mécanismes de couverture des risques

Pour garantir ses obligations de reversement, la société Diac a constitué des gages-espèces en faveur des FCT qui sont comptabilisés à l'actif de Diac en opérations avec la clientèle et donnent lieu à rémunération.

Le risque de défaillance des clients titrisés est couvert principalement par les parts B émises par les FCT et rachetées par Diac.

### I.2 - 5 La rémunération de la part résiduelle

Dans le but d'appréhender le résultat du FCT, Diac a souscrit à la part résiduelle émise par le FCT. Celle-ci est comptabilisée à l'actif de la société en titres de placement à revenu variable.

Le résultat des FCT est distribué tous les mois et est comptabilisé en produit chez Diac lors de son encaissement.

### I.3 - OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du financement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés, à savoir :

- selon le mode linéaire (véhicules particuliers et véhicules utilitaires), ou dégressif (certains véhicules industriels et biens d'équipement).
- sur des durées variant de 4 à 7 ans selon le type de matériel.

Les loyers perçus au titre de ces opérations sont rapportés au résultat de l'exercice en fonction d'un étalement linéaire calculé sur la durée des contrats.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Contrats douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des impayés du client concerné ;
- Contrats douteux compromis : l'identification des contrats compromis intervient lors de la prononciation de la résiliation du contrat en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de résiliation du contrat, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

Le retour en sain d'un client intervient lorsque ses arriérés ont été apurés.

Les contrats identifiés comme restructurés au sens de l'article 6 du règlement 2002-03 correspondent exclusivement à des créances faisant l'objet d'un plan dans le cadre de la loi française sur le surendettement. Lorsque les échéances du plan de surendettement ne sont pas respectées, elles sont immédiatement déclassées en encours douteux compromis et les loyers cessent d'être comptabilisés.

Les créances restructurées présentent historiquement un risque de perte élevé et leur traitement en gestion suit celui du contentieux, ce qui conduit notamment à les inclure dans les bases de calcul du provisionnement. La provision correspondante, représentative de la perte attendue dans les classes de risque auxquelles appartiennent les encours restructurés, déprécie ces encours au-delà du niveau de la perte d'intérêts futurs.

Par conséquent, à titre dérogatoire, les créances restructurées non compromises sont présentées non pas dans une subdivision des créances saines faisant apparaître une décote, mais parmi les créances douteuses couvertes par une provision.

Les provisions constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances sont déterminées à partir d'une approche statistique des risques. Elle vise à estimer la perte finale sur les contrats douteux, les contrats douteux compromis et les contrats avec incident de paiement.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux.

L'encours incidenté non douteux est provisionné en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Au delà d'une certaine ancienneté des créances compromises, les récupérations ne sont généralement plus significatives et entraînent un provisionnement à 100%.

La réserve latente afférente aux contrats concernés est retranchée des provisions calculées sur la base des échéances impayées et du capital restant dû selon la comptabilité financière. Celles-ci sont classées au bilan, en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

La part d'intérêt comprise dans les loyers échus et courus sur les contrats douteux est intégralement provisionnée. La variation de cette provision vient en déduction du poste d'intérêts et produits auquel elle se rapporte.

Les conditions de ces contrats permettent d'assimiler ces opérations à des financements. En effet, tant pour les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat, que de location longue durée, il existe des engagements de reprise permettant à la société d'être totalement remboursée à l'expiration du contrat.

En conséquence, leur comptabilisation par assimilation à des crédits accordés permettrait de donner une image plus fidèle de ces opérations et du patrimoine de la société. Cette comptabilisation, couramment dénommée "comptabilité financière", se différencie de la comptabilisation des opérations dans les comptes sociaux par les éléments suivants :

- à la valeur nette comptable de chaque opération est substitué son encours financier. Celui-ci est défini comme le montant initial financé par la société et non encore remboursé par la fraction de capital incluse dans les loyers effectivement perçus. Cette fraction de capital est souvent appelée "amortissement financier". Dans la mesure où les échéances sont calculées sur le montant net financé, les dépôts de garantie sont déduits de l'encours financier. De même, l'effet des opérations destinées à tenir compte de la spécialisation des exercices sur la totalité des loyers dans les comptes sociaux est neutralisé dans les comptes de régularisation et l'encours financier, pour la fraction de capital correspondante.
- n'est incluse dans les produits de l'exercice que la fraction des loyers correspondant à des intérêts.
- les opérations concernées étant traitées non comme des immobilisations louées mais comme des crédits accordés, les plus ou moins-values enregistrées dans les comptes sociaux sont neutralisées. Il leur est substitué le montant éventuellement définitivement perdu sur des contrats contentieux. Ce dernier montant est appelé "moins-value financière".

L'ensemble de ces différences, cumulé depuis l'origine de la société, est communément dénommé "réserve latente" par la profession. Le résultat des opérations que traduit cette technique de comptabilisation est appelé "résultat financier". Les principaux éléments caractérisant le passage du résultat social au résultat financier sont présentés à la fin du paragraphe IV - Commentaires sur les postes du compte de résultat.

#### **I.4 - BONIFICATIONS**

Dans le cadre d'opérations promotionnelles, le constructeur et le réseau couvrent l'écart de taux par le biais de bonifications. Au plan comptable, ces dernières sont assimilées à des compléments de loyers et d'intérêts, et par voie de conséquence, étalées sur les durées de vie réelles des contrats bonifiés. Cet étalement est linéaire pour les contrats de crédit-bail. Pour les contrats de crédit, l'étalement est effectué en fonction du taux implicite des contrats. Ces calculs sont effectués contrat par contrat. Au plan fiscal, ces bonifications sont retraitées afin d'être soumises à l'impôt lors de l'exercice de paiement par le constructeur ou le réseau.

#### **I.5 - INDEMNITES ET INTERETS DE RETARD**

Du fait du caractère incertain de leur recouvrement, les indemnités de résiliation et les intérêts de retard sont intégralement provisionnés. La provision est extournée au moment de l'encaissement.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dès leur exigibilité.

#### **I.6 - TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES**

Les titres de participation, les autres titres détenus à long terme et les parts dans les entreprises liées figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat, déduction faite des provisions éventuellement constatées. Les dividendes correspondants sont comptabilisés l'année de leur mise en distribution.

#### **I.7 - PRIMES DE REMBOURSEMENT**

Les primes de remboursement des titres de créances négociables sont amorties linéairement sur leur durée de vie.

## I.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions ont notamment pour objet de couvrir le coût des restructurations, ainsi que les litiges ou les risques nés antérieurement à la date de l'arrêté.

Les variations de provisions pour risques et charges sont imputées dans les postes du compte de résultat auxquels elles se rattachent par nature.

## I.9 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon les principes définis par la réglementation internationale (norme IAS 19 révisée).

Le coût des indemnités de départ, des compléments de retraite et des engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier dans le cas où certains droits sont acquis de manière irrévocable avant cette date.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme. Les effets de la modification de ces paramètres actuariels de calcul ne sont constatés que lorsqu'ils conduisent à réestimer l'engagement de plus de 10%. La part cumulée des écarts supérieure à 10% est étalée sur la durée résiduelle de présence des salariés actifs.

Lorsque les conditions des contrats de retraite et engagement assimilés sont modifiées, l'effet de ces modifications est étalé sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis aux salariés. Ils sont intégralement constatés dans le résultat de la période au cours de laquelle la décision de modification est intervenue pour les retraites et les actifs dont les droits sont acquis.

Les mesures de la loi Fillon n'ont pas d'impact significatif, pour l'instant, sur le montant des engagements de retraite.

## I.10 - CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET NEGOCIES SUR DES MARCHES DE GRE A GRE

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une gestion du risque global de taux d'intérêt.

Conformément au règlement du Comité de la Réglementation Bancaire 90.15 du 18 décembre 1990 modifié, les charges et les produits sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et les gains ou pertes latents ne sont pas comptabilisés.

Les produits et charges sont compensés swap par swap pour leur présentation au bilan et au compte de résultat.

Au bilan, le produit net à recevoir sur un contrat de swap bénéficiaire figure dans le poste Compte de régularisation actif. De même, la charge nette à payer sur un swap déficitaire est classée dans le poste Compte de régularisation passif.

Au compte de résultat, les produits nets sur contrats bénéficiaires sont classés parmi les Intérêts, produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ou sur opérations avec la clientèle, selon la qualité de la contrepartie. De manière symétrique, les charges nettes sur contrats déficitaires figurent dans les Intérêts, charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit ou opérations avec la clientèle, en fonction de la nature de la contrepartie.

## I.11 - RISQUES DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

Les règles de contrôle interne applicables au risque de contrepartie sur produits dérivés sont définies sur le périmètre consolidé du Groupe RCI Banque, dans lequel la société Diac est incluse. Les limites de contreparties sont allouées par Renault pour le Groupe RCI Banque consolidé et le suivi des engagements doit, pour rendre compte de l'exposition réelle au risque, s'effectuer de manière consolidée. Il n'est donc pas fait de calcul individualisé d'exposition au risque de contrepartie pour la société Diac.

Les règles de gestion du risque de contrepartie sur produits dérivés mises en place au niveau du groupe RCI Banque sont les suivantes :

- Le risque global de couverture encouru sur l'ensemble des produits dérivés inscrits au hors bilan, est mesuré selon une méthode interne forfaitaire. L'équivalent - crédit est calculé sur la base de coefficients de pondération liés au type

d'instrument (3% par an pour les opérations libellées en une seule devise et 10% par an pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie. Enfin, toutes les contreparties sont considérées comme des risques identiques.

- Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur la méthode définie ci-dessus. Il tient compte en outre du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée par l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau long terme et court terme par les agences de rating et niveau de risque estimé du pays.

## **I.12 - INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES ET SECTORIELLES**

La société réalise ses opérations avec la clientèle exclusivement sur le territoire français. Dans leur très grande majorité, celles-ci sont effectuées avec des particuliers, des entrepreneurs individuels ou de petites entreprises.

Le montant du total des encours moyens de chaque client est inférieur à 10 K Euros correspondant globalement à la valeur du capital restant dû d'un ou deux contrats.

Les activités de la société s'articulent donc autour du seul secteur "Grand Public", les segments "Entreprises" et "Réseaux" sont marginaux.

## **I.13 - VENTILATION GROUPE ET HORS GROUPE**

La ventilation des créances, des dettes et des engagements hors bilan par catégorie de partenaire est indiquée dans les commentaires sur les postes de bilan et du hors bilan.

- Sociétés du Groupe Diac : entreprises avec lesquelles la société a un lien direct de participation ;
- Autres sociétés du groupe Renault : entreprises avec lesquelles la société est liée ;
- Fonds Commun de Créances : FCC assurant le portage des créances titrisées.

## II – ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque continue d'appliquer au groupe DIAC une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, le groupe DIAC n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

### Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité du groupe DIAC, assuré par RCI Banque, est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 27 novembre 2012 :

**La liquidité statique :** l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**La liquidité dynamique « scénario noir » :** cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**La liquidité dynamique « scénario gris » :** réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle. **La réserve de liquidité** du groupe RCI Banque s'établit à 4 411 M€ au 31 décembre 2012. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

**La liquidité intrinsèque :** correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jour de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

### Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2011 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial amorce une remontée contrôlée, principalement expliquée par la croissance des encours, en particulier dans les pays du grand international.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, le groupe DIAC reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

### **Rentabilité**

Les marges de crédit constatées sur les marchés, malgré la relative stabilité des taux de swap de référence, ont connu des mouvements significatifs. Dans ce contexte, le groupe DIAC a continué à faire preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

### **Gouvernance**

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### **Exposition au risque de crédit bancaire**

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

### **Refinancement**

Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

La diversification des ressources s'est traduite sur l'exercice 2012 pour le Groupe Diac par :

- une nouvelle opération de titrisation publique à taux fixe adossée à des crédits automobiles en France pour 750 M€ ;
- une titrisation publique à taux variable adossée à des crédits automobiles en France pour 700 M€.



## III - COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN

## Note 1 : Créances sur les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	27 943	16 922
<b>Créances à vue sur établissements de crédit</b>	<b>27 943</b>	<b>16 922</b>
Comptes et prêts à terme	700 000	0
Créances rattachées	98	0
<b>Créances à terme sur établissements de crédit</b>	<b>700 098</b>	<b>0</b>
<b>Total des créances sur les établissements de crédit</b>	<b>728 041</b>	<b>16 922</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	27 878	16 853
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	700 163	69
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des créances sur les établissements de crédit</b>	<b>728 041</b>	<b>16 922</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	28 041	16 922
De trois mois à un an	0	0
De un an à cinq ans	700 000	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des créances sur les établissements de crédit</b>	<b>728 041</b>	<b>16 922</b>

Ces créances ne comportent pas de part subordonnée.

**Note 2 : Opérations avec la clientèle**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Encours de crédit affecté non titrisé	501 211	523 673
Encours Carte et prêts personnels revolving	89 640	100 955
Bonifications et frais de dossiers à étaler	-6 882	-44 620
Créances rattachées sur contrats non douteux	9 841	6 236
Provisions sur créances impayées	-3 605	-3 189
<b><i>Sous-total des crédits non douteux à la clientèle</i></b>	<b>590 205</b>	<b>583 055</b>
Créances rattachées sur contrats douteux	218	253
Créances sur contrats douteux	22 520	16 844
Provisions sur contrats douteux	-12 983	-6 691
Créances rattachées sur contrats douteux compromis	425	608
Créances sur contrats douteux compromis	161 319	141 906
Provisions sur contrats douteux compromis	-131 419	-100 698
<b><i>Sous-total des crédits douteux à la clientèle</i></b>	<b>40 080</b>	<b>52 222</b>
<b>Valeurs nettes des crédits à la clientèle</b>	<b>630 285</b>	<b>635 277</b>
Prêts au personnel	441	400
Prêts à la clientèle financière	29 717	80 852
Autres concours à la clientèle	921	518
Valeurs non imputées	475	358
Créances rattachées sur concours divers	0	9
<b><i>Sous-total des concours divers</i></b>	<b>31 554</b>	<b>82 137</b>
Comptes ordinaires sains	3 522	2 096
Comptes ordinaires douteux	444	443
Provisions sur comptes ordinaires douteux	-44	-44
Comptes ordinaires douteux compromis	139	94
<b><i>Sous-total des comptes ordinaires</i></b>	<b>4 061</b>	<b>2 589</b>
<b>Autres opérations nettes avec la clientèle</b>	<b>35 615</b>	<b>84 726</b>
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>665 900</b>	<b>720 003</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Jusqu'à trois mois	128 522	118 645
De trois mois à un an	169 096	192 621
De un an à cinq ans	365 401	403 046
Supérieure à cinq ans	2 881	5 691
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>665 900</b>	<b>720 003</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	627 646	655 712
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	8 537	-16 569
Fonds commun de créances	29 717	80 860
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>665 900</b>	<b>720 003</b>

Les comptes ordinaires débiteurs comprennent principalement les créances sur le réseau suite au rachat des véhicules en fin de contrat de crédit-bail ou assimilé.

Les prêts à la clientèle financière comprennent les versements effectués par Diac aux FCT (gages-espèces notamment).

### Note 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Titres à revenu fixe	445 646	724 138
Créances rattachées sur titres à revenu fixe	104	67
<b>Titres de placement</b>	<b>445 750</b>	<b>724 205</b>
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>445 750</b>	<b>724 205</b>

Ces opérations ne portent que sur des titres non cotés.

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	234 162	639 378
De trois mois à un an	0	84 827
De un an à cinq ans	211 588	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>445 750</b>	<b>724 205</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

**Note 4 : Participations et autres titres détenus à long terme**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	Nb titres à fin	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2012
SIRHA	2 601	40			40
<b>Titres de participation</b>		<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>
OSEO ex SOFARIS	6 631	56			56
<b>Titres détenus à long terme</b>		<b>56</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total part. et autres titres détenus à long terme</b>		<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>

**Note 5 : Parts dans les entreprises liées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	Nb titres à fin	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2012
Cogéra	951 615	50 052	1 607		51 659
Sogesma	82 000	1 254			1 254
Diac Location	1 918 694	81 346			81 346
<b>Parts dans les entreprises liées</b>		<b>132 652</b>	<b>1 607</b>	<b>0</b>	<b>134 259</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des parts dans les entreprises liées</b>		<b>132 652</b>	<b>1 607</b>	<b>0</b>	<b>134 259</b>

Ces parts ne concernent que des titres non cotés.

Les parts de Cogéra détenues par Renault ont été rachetées par Diac qui détient désormais 100 % du capital de celle-ci.

**Note 6 : Opérations de crédit-bail et location avec option d'achat** (En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Immobilisations brutes au début de l'exercice	2 208 054	2 055 327
Acquisitions de l'exercice	773 924	821 289
Cessions de l'exercice	-689 180	-668 561
<b><i>Sous-total des immobilisations brutes à la fin de l'exercice</i></b>	<b>2 292 798</b>	<b>2 208 055</b>
Amortissements au début de l'exercice	-900 518	-860 456
Dotations de l'exercice	-543 026	-510 363
Diminutions sur cessions de l'exercice	491 441	470 301
<b><i>Sous-total des amortissements à la fin de l'exercice</i></b>	<b>-952 103</b>	<b>-900 518</b>
<b>Valeurs nettes des immobilisations louées</b>	<b>1 340 695</b>	<b>1 307 537</b>
Loyers échus	1 408	1 436
Provisions sur créances impayées	-101	-2 078
Créances rattachées	6 234	6 304
Bonifications à étaler	-26 971	-27 643
Loyers douteux	1 372	1 483
Provisions sur loyers douteux	-482	-2 727
Loyers douteux compromis	42 580	43 914
Provisions sur loyers douteux compromis	-34 447	-32 262
<b>Loyers échus et créances rattachées</b>	<b>-10 407</b>	<b>-11 573</b>
<b>Total des opérations de crédit-bail et location avec option d'achat</b>	<b>1 330 288</b>	<b>1 295 964</b>

**Note 7 : Autres actifs**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Etat	2 973	7 368
Créances sociales	54	60
Débiteurs divers	58 812	56 331
Créances rattachées sur débiteurs divers	103 857	65 297
<b>Total des autres actifs</b>	<b>165 696</b>	<b>129 056</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Jusqu'à trois mois	165 696	127 704
De trois mois à un an	0	1 352
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des autres actifs</b>	<b>165 696</b>	<b>129 056</b>

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sociétés et tiers hors groupe	86 645	48 288
Sociétés du groupe Diac	65 987	64 517
Autres sociétés du groupe Renault	13 064	16 251
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des autres actifs</b>	<b>165 696</b>	<b>129 056</b>

**Note 8 : Comptes de régularisation actif**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Charges à répartir ou à étaler	5 052	138
Commissions à étaler	135	68
Charges constatées d'avance	44	778
Produits à recevoir sur swaps ou IFT	473	12 478
Autres produits à recevoir	1 030	792
Valeurs à l'encaissement	724	2 978
Autres comptes de régularisation actif	715	5
<b>Total des comptes de régularisation actif</b>	<b>8 173</b>	<b>17 237</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	3 375	17 233
De trois mois à un an	763	4
De un an à cinq ans	4 035	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des comptes de régularisation actif</b>	<b>8 173</b>	<b>17 237</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	7 713	4 921
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	460	12 316
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des comptes de régularisation actif</b>	<b>8 173</b>	<b>17 237</b>

Les charges à répartir correspondent principalement aux dépenses engagées par Diac dans le montage de l'opération de titrisation. Elles sont amorties sur la durée de l'opération.

#### Note 9 : Dettes envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	308 835	217 728
Dettes rattachées	568	659
<b>Dettes à vue sur établissements de crédit</b>	<b>309 403</b>	<b>218 387</b>
Comptes et emprunts à terme	2 329 850	1 721 650
Dettes rattachées	25 005	29 578
<b>Dettes à terme sur établissements de crédit</b>	<b>2 354 855</b>	<b>1 751 228</b>
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 664 258</b>	<b>1 969 615</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	773 208	933 465
De trois mois à un an	895 900	539 800
De un an à cinq ans	995 150	496 350
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 664 258</b>	<b>1 969 615</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	11 309	14 511
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	2 652 949	1 955 104
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 664 258</b>	<b>1 969 615</b>

**Note 10 : Opérations avec la clientèle**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	24 186	23 570
Acomptes et autres sommes dues	175	1
Dettes vis-à-vis de la clientèle financière	3 911	722
Dettes rattachées	3	3
<b>Dettes à vue sur opérations avec la clientèle</b>	<b>28 275</b>	<b>24 296</b>
Comptes ordinaires créditeurs	114	33
<b>Dettes à terme sur opérations avec la clientèle</b>	<b>114</b>	<b>33</b>
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>28 389</b>	<b>24 329</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	28 389	23 585
Sociétés du groupe Diac	0	22
Autres sociétés du groupe Renault	0	0
Fonds commun de créances	0	722
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>28 389</b>	<b>24 329</b>

Les dettes vis-à-vis de la clientèle financière correspondent principalement aux encaissements clients, effectués par Diac, en attente de reversement au fonds commun de créances.



**Note 11 : Dettes représentées par un titre**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Certificats de dépôts	81 789	80 487
Dettes rattachées	88	341
<b>Titres de créances négociables</b>	<b>81 877</b>	<b>80 828</b>
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>81 877</b>	<b>80 828</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	60 277	28 828
De trois mois à un an	21 600	52 000
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>81 877</b>	<b>80 828</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

**Note 12 : Autres passifs**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Etat	18 781	4 278
Fournisseurs	34 673	26 209
Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail	15 310	21 317
Dettes sociales	46 704	40 895
Autres créditeurs divers	17 112	14 621
Impôts différés passifs	201	156
Créances rattachées sur créditeurs divers	66 589	59 370
<b>Total des autres passifs</b>	<b>199 370</b>	<b>166 846</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	145 060	115 799
De trois mois à un an	29 454	25 811
De un an à cinq ans	24 847	25 227
Supérieure à cinq ans	9	9
<b>Total des autres passifs</b>	<b>199 370</b>	<b>166 846</b>

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sociétés et tiers hors groupe	170 989	148 982
Sociétés du groupe Diac	2 834	33
Autres sociétés du groupe Renault	25 547	17 831
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des autres passifs</b>	<b>199 370</b>	<b>166 846</b>

**Note 13 : Comptes de régularisation passif**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit-bail	153 099	118 704
Produits constatés d'avance sur opérations avec la clientèle	273	326
Autres produits constatés d'avance	191 454	514 357
Intérêts à payer sur swaps ou IFT	10 606	35 844
Autres charges à payer	2 568	1 950
Autres comptes de régularisation passif	12 812	13 444
<b>Total des comptes de régularisation passif</b>	<b>370 812</b>	<b>684 625</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sociétés et tiers hors groupe	360 102	648 637
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	10 710	35 988
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des comptes de régularisation passif</b>	<b>370 812</b>	<b>684 625</b>

**Note 14 : Provisions pour risques et charges**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	Dotations	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	31/12/2012
<b>Provisions sur opé. bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements de retraite	23 314	2 160	-751		24 723
Autres litiges personnel	3 714	1 646		-1 016	4 344
Autres risques et charges	4 208	3 568		-1 556	6 220
<b>Provisions sur opé. non bancaires</b>	<b>31 236</b>	<b>7 374</b>	<b>-751</b>	<b>-2 572</b>	<b>35 287</b>
<b>Total provisions risques et charges</b>	<b>31 236</b>	<b>7 374</b>	<b>-751</b>	<b>-2 572</b>	<b>35 287</b>

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, ne devrait entraîner des pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

**Engagements de retraite**

Hypothèses d'actualisation	31/12/2011	31/12/2012
Age moyen de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Taux moyen d'indexation annuelle	2,90%	2,70%
Taux moyen d'actualisation annuelle	4,36%	3,31%
Taux moyen de départ de la société	4,40%	3,89%

Ventilation par natures	Provision pour engagements de retraite	Gains ou pertes non constatés	Coût des services passés non constatés	Charges à répartir	Valeur actuarielle de l'engagement
Montant engagements à l'ouverture	23 314	162			23 476
Droits acquis durant la période	1 135				1 135
Charge financière d'actualisation	1 025				1 025
Ecarts actuariels	3 014				3 014
Prestations payées ou autres départs	-750				-750
Autres mouvements	-3 015	3 015			
<b>Montant engagements à la clôture</b>	<b>24 723</b>	<b>3 177</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 900</b>

**Note 15 : Provisions pour risques de contrepartie**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	Dotation	Reprise	Reclas. et Chq de méthode	31/12/2012
Opérations avec la clientèle	110 623	125 733	-88 305		148 051
Crédit-bail et loc. avec option d'achat	37 067	30 350	-32 387		35 030
<b>Provisions inscrites à l'actif</b>	<b>147 690</b>	<b>156 083</b>	<b>-120 692</b>	<b>0</b>	<b>183 081</b>
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total prov. risques de contrepartie</b>	<b>147 690</b>	<b>156 083</b>	<b>-120 692</b>	<b>0</b>	<b>183 081</b>

**Note 16 : Dettes subordonnées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Titres participatifs	9 188	10 560
Dettes rattachées sur titres participatifs	139	160
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>9 327</b>	<b>10 720</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	0	0
De trois mois à un an	139	160
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	9 188	10 560
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>9 327</b>	<b>10 720</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

Les titres participatifs ont été émis en 1985 par Diac.

Le système de rémunération comprend :

- une partie fixe égale au TAM (Taux Annuel Monétaire)
- une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du dernier exercice sur celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100 % et 130 % du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6,5 %.

**Note 17 : Capital souscrit**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2011	Variation	31/12/2012	Proposition d'affectation		31/12/2012
	Après affectation	Année 31/12/2012	Avant affectation	Autofinancement	Dividendes	Après affectation
Capital social	61 000		61 000			61 000
Réserves légales	6 100		6 100			6 100
Report à nouveau	10	-135 000	-134 990	36	134 990	36
Résultat net		156 786	156 786	-36	-156 750	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>67 110</b>	<b>21 786</b>	<b>88 896</b>	<b>0</b>	<b>-21 760</b>	<b>67 136</b>

Le capital est constitué de 4 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 15,25 euros conférant à leurs propriétaires les mêmes droits. Diac S.A est consolidée par intégration globale dans RCI Banque, cette dernière étant consolidée par intégration globale dans le groupe Renault. La variation de 135 000 K€ du report à nouveau concerne un acompte sur dividendes versé à notre actionnaire RCI Banque en novembre 2012.

**Note 18 : Engagements donnés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Engagements donnés en faveur de la clientèle	441 634	522 004
<b>Total des engagements donnés de financement</b>	<b>441 634</b>	<b>522 004</b>
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	69 296	703 696
<b>Total des engagements donnés de garantie</b>	<b>69 296</b>	<b>703 696</b>
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>510 930</b>	<b>1 225 700</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	441 634	522 003
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	69 296	703 697
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>510 930</b>	<b>1 225 700</b>

**Note 19 : Engagements reçus**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Engagements reçus en faveur des établissements de crédit	604 039	604 559
Engagements reçus en faveur de la clientèle	442	464
<b>Total des engagements reçus de financement</b>	<b>604 481</b>	<b>605 023</b>
Engagements de reprises des véhicules dans le cadre des contrats de LLD	612 403	575 982
<b>Total des engagements reçus de garantie</b>	<b>612 403</b>	<b>575 982</b>
Titres à recevoir	0	8 000
<b>Total des engagements reçus sur titres</b>	<b>0</b>	<b>8 000</b>
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1 216 884</b>	<b>1 189 005</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Jusqu'à trois mois	69 834	65 188
De trois mois à un an	192 099	198 319
De un an à cinq ans	954 945	925 495
Supérieure à cinq ans	6	3
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1 216 884</b>	<b>1 189 005</b>

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Sociétés et tiers hors groupe	610 887	585 407
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	605 997	603 598
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1 216 884</b>	<b>1 189 005</b>

**Note 20 : Instruments financiers à terme**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
<b>Risque de taux</b>		
Swaps de taux	2 211 483	4 479 844

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à trois mois	177 755	1 513 005
De trois mois à un an	490 803	1 191 807
De un an à cinq ans	1 542 925	1 775 032
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des instruments financiers à terme</b>	<b>2 211 483</b>	<b>4 479 844</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des autres sociétés du groupe Renault.

Ventilation par partenaires	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés et tiers hors groupe	0	0
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	2 211 483	4 479 844
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des instruments financiers à terme</b>	<b>2 211 483</b>	<b>4 479 844</b>

Les opérations sur instruments financiers de taux d'intérêts sont réalisées dans le cadre de la couverture globale du risque de taux d'intérêt. Les interventions sur les marchés d'instruments financiers à terme, principalement effectuées sur des marchés de gré à gré, ont essentiellement pour but de minimiser l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La juste valeur nette des instruments financiers (coupon couru inclus) s'établit à -36 840 Keuros pour l'exercice 2012 contre 8 608 Keuros en 2011.

## IV - COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

## Note 21 : Intérêts et produits assimilés

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	23 726	21 606
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	173 061	56 775
Intérêts et produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-65	-46
Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	4 659	3 249
<b>Total des intérêts et produits assimilés</b>	<b>201 381</b>	<b>81 584</b>

## Note 22 : Intérêts et charges assimilées

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	-119 880	-115 174
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-55 106	-48 294
Intérêts et charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-23 575	-19 530
Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-1 259	-1 087
Intérêts et charges sur dettes subordonnées	-561	-686
<b>Total des intérêts et charges assimilées</b>	<b>-200 381</b>	<b>-184 771</b>

## Note 23 : Revenus des titres à revenu variable

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Revenus du portefeuille de placement	139 524	59 089
Revenus des titres détenus à long terme	1	1
Revenus des parts dans les entreprises liées	72 858	56 972
<b>Total des revenus des titres à revenu variable</b>	<b>212 383</b>	<b>116 062</b>

Les revenus du portefeuille de placement correspondent à la rémunération de la part résiduelle dans les FCT auxquels s'ajoutent pour 93 682 K€ le boni final du FCC clôturé en mai 2012.



**Note 24 : Autres produits d'exploitation bancaire**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Produits des prestations accessoires aux contrats de financement	69 022	75 385
Produits des prestations des activités de service	6	3
Transferts de charges (dt ind. d'assurances reçues sur sinistres véhicules)	12 182	12 766
Autres produits d'exploitation bancaire	2 419	194
<b>Total des autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>83 629</b>	<b>88 348</b>
Refacturations de charges d'exploitation	53 607	50 849
Autres produits d'exploitation non bancaire	0	405
<b>Total des autres produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>53 607</b>	<b>51 254</b>
<b>Total des autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>137 236</b>	<b>139 602</b>

**Note 25 : Autres charges d'exploitation bancaire**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Charges des prestations accessoires aux contrats de financement	-5 589	-5 996
Coût de distribution non étalable	-8 061	455
Opérations faites en commun	-2 042	-2 461
Autres charges d'exploitation bancaire	-73	-71
Variation des provisions pour risques et charges d'exploitation bancaire	-1 659	1 156
<b>Total des autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-17 424</b>	<b>-6 917</b>
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	-66
Variation provisions pour risques et charges d'exploitation non bancaire	-353	-118
<b>Total des autres charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>-353</b>	<b>-184</b>
<b>Total des autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-17 777</b>	<b>-7 101</b>

**Note 26 : Charges générales d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Salaires et traitements	-66 770	-63 010
Charges sociales sur retraites	-7 282	-7 204
Autres charges sociales	-27 667	-26 949
Participation des salariés	-2 546	-2 483
Autres frais de personnel	-4 665	-4 260
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>-108 930</b>	<b>-103 906</b>
Impôts et taxes	-2 710	-6 108
Travaux, fournitures et services extérieurs	-25 987	-24 995
Autres frais administratifs	-501	-1 390
<b>Total des autres frais administratifs</b>	<b>-29 198</b>	<b>-32 493</b>
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>-138 128</b>	<b>-136 399</b>

**Note 27 : Coût du risque**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
<b>Coût du risque sur établissements de crédit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations aux provisions	-29 781	-30 714
Reprises de provisions	32 179	37 183
Abandons de créances	-10 018	-12 653
<i>Sous-total du coût du risque sur opérations de crédit-bail</i>	<i>-7 620</i>	<i>-6 184</i>
Dotations aux provisions	-119 582	-41 748
Reprises de provisions	85 908	46 086
Abandons de créances	-72 986	-28 138
Récupérations sur créances amorties	2 225	2 142
<i>Sous-total du coût du risque sur opérations de crédit</i>	<i>-104 435</i>	<i>-21 658</i>
Récupérations sur créances amorties	17	41
<i>Sous-total du coût du risque sur autres opérations avec la clientèle</i>	<i>17</i>	<i>41</i>
<b>Coût du risque sur opérations avec la clientèle</b>	<b>-112 038</b>	<b>-27 801</b>
<b>Coût du risque sur portefeuille titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Coût du risque sur autres opérations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total du coût du risque</b>	<b>-112 038</b>	<b>-27 801</b>

**Note 28 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Gains ou pertes sur immobilisations financières	0	4 068
<b>Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0</b>	<b>4 068</b>

Concerne, en 2011, la plus value réalisée sur la cession à Diac Location des titres de la société Sigma Services.

**Note 29 : Impôt sur les bénéfices**

La charge d'impôt figurant au compte de résultat représente uniquement l'impôt exigible au titre de l'exercice et ne tient pas compte des éventuels actifs ou passifs latents d'impôt.

La société est intégrée fiscalement par la société Renault SA. L'impôt comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

**Note 30 : Passage du résultat net social au résultat net financier**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net social	156 786	50 827
Impôt courant social	22 966	18 319
<b>Résultat social avant impôts</b>	<b>179 752</b>	<b>69 146</b>
Retraitements des produits financiers nets sur opé. de crédit-bail et ass.	134 349	122 417
Retraitements du coût du risque sur opé. de crédit-bail et assimilées	186	260
Retraitements des plus et moins values de cession de contrats de crédit-bail	-111 564	-90 355
<b>Résultat latent sur opérations de crédit-bail</b>	<b>22 971</b>	<b>32 322</b>
Var. du résultat dégagé par le FCC non encore reversé	-51 685	42 014
Var. produits nets sur contrats titrisés non encore reversés au FCC	-10 952	-1 122
Var. des différences d'évaluation (provisions et intérêts courus non échus)	2 109	2 998
<b>Résultat latent sur opérations de titrisation de crédit</b>	<b>-60 528</b>	<b>43 890</b>
Etalement des commissions versées au réseau (coût amorti)	15 968	7 148
Autres retraitements de consolidation	-14 503	1 635
<b>Résultat latent sur autres retraitements</b>	<b>1 465</b>	<b>8 783</b>
<b>Sous-total des retraitements de consolidation avant IS</b>	<b>-36 092</b>	<b>84 995</b>
<b>Résultat financier avant impôts</b>	<b>143 660</b>	<b>154 141</b>
Impôt courants financier	-22 966	-18 319
Impôts différés nets	-3 289	-15 695
<b>Résultat net financier</b>	<b>117 405</b>	<b>120 127</b>

  

Stock de réserve latente à la clôture	2 012	2 011
Réserve latente brute	335 087	419 595
Impôts différés nets	-71 561	-84 912
<b>Solde net de la réserve latente à la fin de l'exercice</b>	<b>263 526</b>	<b>334 683</b>

Les différences constatées entre le résultat social et le résultat financier résultent principalement des éléments suivants :

- Ecart de méthode d'amortissement sur les contrats de crédit-bail ;
- Différence d'évaluation de certaines provisions pour risques et charges ;
- Comptabilisation ou non de la fiscalité différée ;
- Retraitements liés aux opérations de titrisation (notamment pour le FCC arrivé à échéance en mai 2012).

Le résultat net des créances titrisées est appréhendé globalement en comptabilité sociale lors de l'encaissement de la rémunération de la part résiduelle. En revanche, en comptabilité financière, les opérations comptabilisées dans le FCT sont consolidées avec celles de la société Diac. Les flux réciproques sont éliminés et les produits et charges sont enregistrés prorata temporis. Les impayés et créances incidentées ou douteuses sont provisionnées non plus à 100% mais suivant une approche statistique des risques.

**Note 31 : Effectifs moyens**

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Agents de maîtrise	608	607
Cadres	641	611
Contrats à durée déterminée	1	0
<b>Total des effectifs moyens</b>	<b>1 250</b>	<b>1 218</b>

<b>Droit individuel à la formation</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Volume d'heures de formation dispensées au titre du DIF	1 812 h	2 735 h
Volume d'heures non consommées entrant dans le périmètre du DIF	121 550 h	117 828 h

## V - TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES (En milliers d'euros)	Capital	Réserves et reports à nouveaux avant affectation	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la ste et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB ou CA hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

Renseignements détaillés sur chaque société dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication										
<b>FILIALES (+ de 50 %)</b>										
Diac Location	29 241	2 929	100,00%					907 823	44 812	
Cogéra	14 512	1 455	100,00%					162 924	13 838	
Sogesma	1 251	348	100,00%					54 365	-330	

Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication										
Total des participations dans des sociétés françaises				134 355	134 355					



# **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**31 décembre 2012**

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RESEAU

En Milliers d'Euros	Réseau CAC ERNST&YOUNG				Réseau CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				Réseau CAC AUTRES			
	2 012		2 011		2 012		2 011		2 012		2 011	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
<b>1- Honoraires d'audit</b>												
1.1 Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et	129	95%	140	100%	252	97%	249	100%				
1.2 Prestations directement liées à la mission d'audit	8	5%			8	3%						
<b>Total des honoraires</b>	<b>137</b>	<b>100%</b>	<b>140</b>	<b>100%</b>	<b>260</b>	<b>100%</b>	<b>249</b>	<b>100%</b>				
<b>2- Autres prestations</b>												
2.1 Juridique, fiscal, social												
2.2 Systèmes d'information												
2.3 Autres (vérification de stock...)												
<b>Total des autres prestations</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>137</b>		<b>140</b>		<b>260</b>		<b>249</b>					

Montant de 4K rajouté sur R0920 Diac correspondant à des travaux sur l'acompte de dividendes.